

2/1



brabant

janvier 1962 - n° 1 - mensuel





Du toit du Palais de Justice, notre photographe a jeté, pour vous, amis lecteurs, un petit regard sur la capitale, et voici ce qu'il a découvert. Pas mal, n'est-il pas vrai ?

(Photo de Sutter.)

Fédération Touristique de la Province de Brabant

A.S.B.L.

4, RUE SAINT-JEAN

BRUXELLES 1

TEL. 13 07 50

PRIX DU NUMERO : 10 F

ABONNEMENT : 80 F

C.C.P. 3857.76

Bureaux ouverts de 8 h 30 à 17 h 30

SOMMAIRE

- La Jeunesse et la connaissance du milieu historique brabançon.
Marcel Vanhamme.
- Vieilles rues, vieux pavés.
G. Winterbeek.
- Palais de Justice ou le souvenir de Joseph Poelaert.
Albert Guislain.
- L'Avenue Louise à Bruxelles.
Raymond Poreye.
- Surprises de Notre-Dame-au-Bois.
Joseph Delmelle.
- Exposition d'art de la province de Brabant.
Marcel Fryns.
- Chantres du Brabant.
C. Deric-Dubrunquez.
- Visages de nos métiers d'art.
Robert Goffaux.
- La Belgique gourmande.
Gaston Clément.
- L'architecture, toujours vivante, peut être belle et valable.
V. G. Martiny.
- Midis du Tourisme. *Y.B.*
- Soirées du Tourisme. *Y.B.*
- Bibliographie.

Les textes publiés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.

NOTRE COUVERTURE :

Sous la neige, la campagne de Merchtem rêve à la prochaine pousse des feuilles.

BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE
WALLON
1403
NIVELLES
EDITORIAL

La Jeunesse

et la connaissance du milieu historique brabançon

L'OPERATION Ambiorix, dont nous ne soulignons jamais suffisamment l'intérêt culturel, s'est assigné pour but d'attirer l'attention sur nos sites archéologiques et sur l'importance de leur conservation. Cependant, un soin tout particulier doit être apporté à l'éducation de la jeunesse : il ne sert à rien d'intéresser la génération adulte actuelle aux vestiges du passé si les adolescents ne sont pas soigneusement préparés à bénéficier de ce précieux legs et à le conserver intact. C'est donc avec infiniment de raison que, dès le début de l'organisation des Cours normaux techniques pour Educateurs de la Province de Brabant, les autorités provinciales ont inscrit au programme de l'institution l'Etude du Milieu historique et folklorique. Depuis la fin de la dernière guerre, ce sont donc des milliers d'éducateurs et moniteurs de mouvements de jeunesse qui ont été initiés au folklore, à l'archéologie et à l'histoire brabançonne au plus grand profit, non seulement des enfants et des jeunes gens, mais également de l'éducation des adultes.

Que l'on ne se méprenne pas : il ne s'agit en aucune façon d'un cours systématique d'histoire du genre de ceux que l'on dispense dans l'enseignement traditionnel. Le but poursuivi est l'éveil de la conscience d'un passé vénérable entre tous. Il s'agit d'un échantillonnage choisi de valeurs et non d'une synthèse plus ou moins savante.

N'en déplaise à mes collègues, il m'a fallu souvent lutter contre les préventions de la jeunesse à l'égard de l'histoire telle qu'elle s'enseigne encore dans l'enseignement moyen. Mais cela, c'est une autre question, heureusement en voie d'évolution. L'histoire éducative est d'ailleurs en mesure de provoquer un nouvel élan sentimental vers les témoignages du passé.

Une des méthodes, couramment utilisée, est connue des candidats éducateurs sous le nom de « jeu de ville ». Cette dénomination est peu heureuse, car l'activité dont il va être question peut parfaitement s'exercer dans un milieu rural.

Le « jeu » est surtout une « exploration ». Une motivation, donnée au préalable, conduit à une « recherche » suivie d'une « découverte » et de l'examen d'un ou de plusieurs témoins du passé.

La méthode est active et doit maintenir l'intérêt pendant une couple d'heures. En effet, si nous plaçons une foule quelconque en présence d'un vestige des temps révolus et si le guide se contente d'exposer ce qu'il a lui-même appris ou entendu, nous n'obtiendrons de l'auditoire non spécialisé qu'une attention auditive et vaguement visuelle très distraite et fugitive. Mettons ces mêmes individus, intellectuellement absents, devant un simple problème exigeant un peu de réflexion, ils fourniront un effort à la mesure de leurs connaissances ou de leurs moyens mais témoigneront d'un certain intérêt éducatif. L'histoire et l'archéologie deviennent dès lors animées : elles touchent au théâtre et à la vie. C'est pourquoi la petite histoire ouvre si bien la voie à la grande et à de belles vocations d'historiens.

La motivation, génératrice d'intérêt, se présente habituellement sous l'aspect de la recherche d'un objet disparu et dont la piste est jalonnée de diverses formes d'un passé récent ou ancien. Résoudre une énigme séduit non seulement la jeunesse mais également les moins jeunes : utiliser des canevas policiers peut amener une initiation à l'histoire.

L'établissement d'un bon « scénario » demande beaucoup de réflexions, parfois de longues recherches et une préparation minutieuse. Il nécessite la connaissance de guides touristiques et de quelques ouvrages d'archéologie... au plus grand profit de la formation de l'éducateur lui-même qui en fera bénéficier ses élèves. Cette matière est rendue vivante et placée soigneusement dans la trame du scénario.

Le canevas de cette petite œuvre étant dressé, son auteur s'oblige à parcourir l'itinéraire choisi, à rechercher sur les façades des habitations privées, des monuments civils et religieux, dans d'anciennes cours, partout où une « surprise » archéologique semble possible, un « témoin » culturel ou plus simplement folklorique.

L'enquêteur songera que le développement d'un « scénario » porte sur des observations facilement accessibles. Pour ce faire, il devra juger de la hauteur d'une plaque commémorative à lire, de la visibilité d'un détail à croquer, que sais-je encore. La connaissance des heures de fermeture des églises et chapelles est aussi indispensable

que celles des squares et jardins publics. L'éducateur devra soigneusement évaluer la durée de l'exercice et la longueur de l'itinéraire. Il n'oubliera pas de recommander l'utilisation d'un carnet de croquis ou de notes et l'emploi d'un crayon muni d'une gomme.

Des écueils sont à éviter. Repousser, par exemple, le simple questionnaire de connaissances que le promeneur pourrait remplir à domicile à l'aide d'un guide ordinaire. Seule l'observation directe entre en ligne de compte dans un « jeu » de ville ou de campagne.

Le succès réside dans l'originalité de la motivation menant dans un Bruxelles, ou tout autre endroit, pas ou peu connu; dans l'interview obligé d'artisans spécialisés, dans la visite d'une ancienne maison ou d'un magasin d'antiquités; dans la recherche des anciennes coutumes; dans de vieux cafés locaux... Bref, il s'agit de « ratisser » des quartiers curieux ou intéressants. Le tout peut être agrémenté de mots croisés qui dévoilent un nom de personnage ou d'objet peu courant. Il est possible de fournir des charades et des devinettes, de guider l'« explorateur » par des paroles de chansonnettes anciennes ou par des croquis dont les motifs sont à découvrir.

Le Cours pour Educateurs dont il a été question exploite ce procédé d'éducation historique avec un succès constant. Les personnes interrogées au cours de ces exercices sont toujours d'une touchante bonne volonté, et tous les antiquaires professionnels restent d'une inaltérable gentillesse. Mieux que quiconque, ils saisissent l'intérêt pédagogique, pour ne parler que de celui-là, de la méthode.

Pratiquement, les étudiants sont d'abord initiés au but poursuivi, puis à la marche à suivre. Ils reçoivent ensuite un « questionnaire »-type, scénario rédigé par le professeur, et partent à la découverte d'un quartier bien délimité de Bruxelles. Ils reviennent deux heures plus tard, chargés de réponses, de croquis, de découvertes et... de questions à poser. Le professeur écoute la critique du « jeu » qu'il a proposé, l'améliore parfois, répond à toutes les interrogations posées et termine par une synthèse, cette fois historique et logiquement charpentée.

La fois suivante, chaque élève doit présenter trois itinéraires soigneusement préparés. Les candidats éducateurs peuvent travailler par équipes et choisir librement le quartier à sonder.

Je n'ai pas à justifier à nouveau la valeur culturelle de telles activités : elles font admirablement connaître notre belle province et ses trésors. Par ailleurs, les « rallyes » automobiles utilisent parfois une méthode semblable, quoique très simplifiée et plus sportive qu'éducative.

« Brabant » accueillerait volontiers des « scénarios » basés sur des jeux urbains ou ruraux. Les meilleurs seraient publiés dans la revue et serviraient, non seulement aux éducateurs en général, mais également à tous les amateurs des beautés du passé historique, folklorique et archéologique du Brabant.

Marcel VANHAMME.

Vieilles rues, vieux pavés

RUE DE LA MADELEINE

« où, jadis, se pressait
le Tout-Bruxelles »

« C'est, avec la rue Montagne de la Cour qui en fait la continuation, la plus belle et la plus commerçante rue de Bruxelles. La rue de la Madeleine est pour cette ville ce que le Palais Royal est pour Paris. »

Colin de Plancy.

Au commencement était le Steenweg, première voie empierrée de Bruxelles, qui reliait le centre commercial développé autour de Saint-Géry et le Coudenberg, futur lieu de résidence de nos châtélains. Pendant plus de six siècles, le peuple ne la désigna pas autrement, et son histoire se confond avec celle de la ville elle-même. Aussi, au cours de quelque mille ans, l'une et l'autre furent-elles unies, pour le meilleur et pour le pire.

Ce ne sera qu'au XVII^e siècle, sous le règne des gouverneurs que les derniers Habsbourg d'Espagne veulent bien nous envoyer, que l'antique Steenweg recevra les dénominations particulières qui ont encore cours de nos jours : Montagne de la Cour, rue de la Madeleine, Marché-aux-Herbes, Marché-aux-Poulets, rue Sainte-Catherine et rue de Flandre. Par le célèbre arrêté du 8 Prairial de l'an VI, les

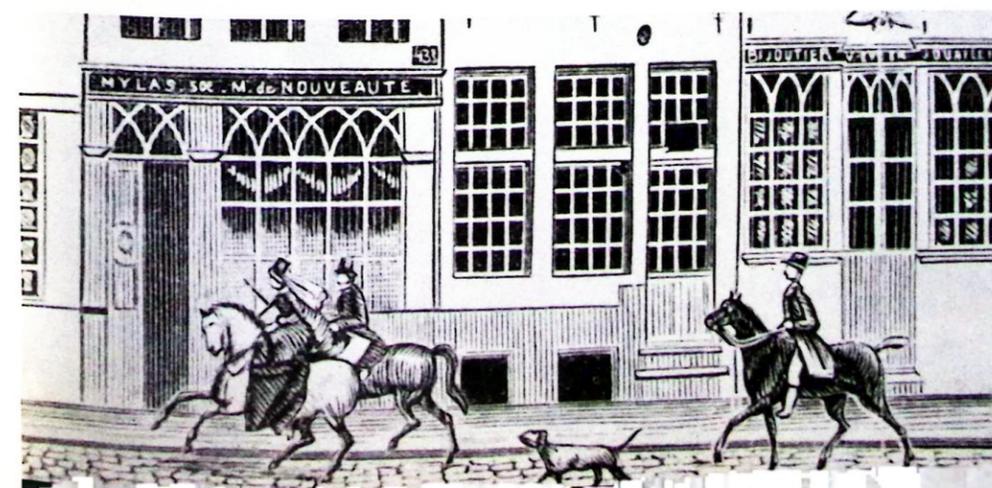
Français devaient lui donner l'appellation provisoire de rue du Capitole, puisqu'aussi bien elle menait à Saint-Jacques sur Coudenberg, le Capitole de la République.

★

La longue existence de la rue de la Madeleine n'est qu'une longue suite de faste et de magnificence interrompue de loin en loin par des événements graves. Dès le XVI^e siècle, princes, nobles et riches bourgeois décidèrent d'en faire leur quartier favori. Elle ne connut cependant toute sa renommée qu'au siècle dernier, ce qui permit à Colin de Plancy d'émettre l'opinion très flatteuse citée plus haut.

En ce temps-là, autour des années 1830, le Tout-Bruxelles se pressait rue de la Madeleine comme il le fait aujourd'hui dans le « goulot » de l'avenue Louise ou sur le pavé de l'étroite rue Neuve. Gens du peuple et de la bonne société s'y bousculaient dans le frémissement des robes épanouies, le murmure des jupes aux longs plis ondulants et le flottement des traînes hors des voitures. On achetait plumes et fleurs chez Walle, fournisseur de Sa Majesté, soieries et nouveautés chez Peron, épicerie chez la veuve Vandenberghe, chapeaux chez Spietels, porcelaines peintes et objets d'art chez Faber, « peintre du Roi et marchand de la Cour ».

Plus tard, raconte le Vicomte Charles Terlinden dans ses souvenirs de jeunesse, les jeunes élégants — les « gommeux » — de la fin du siècle ne s'y



En haut : Soir de Noël, rue de la Madeleine, en 1830.

En bas : Des cavaliers parcourant la rue en 1825.



Les «gommeux» ne s'y seraient jamais promenés sans leur huit-reflets, en balançant la canne d'un air désinvolte.

seraient jamais promenés sans leur huit-reflets impeccable, leur redingote ou leur jaquette pincée à la taille, leur pantalon rayé serrant au genou et s'élargissant à la cheville, et une canne, qu'ils tenaient par le bout, en la balançant d'un air élégant et désinvolte. Ils allaient ainsi jusqu'aux galeries Saint-Hubert et s'en revenaient par le même chemin, vers la Montagne de la Cour.

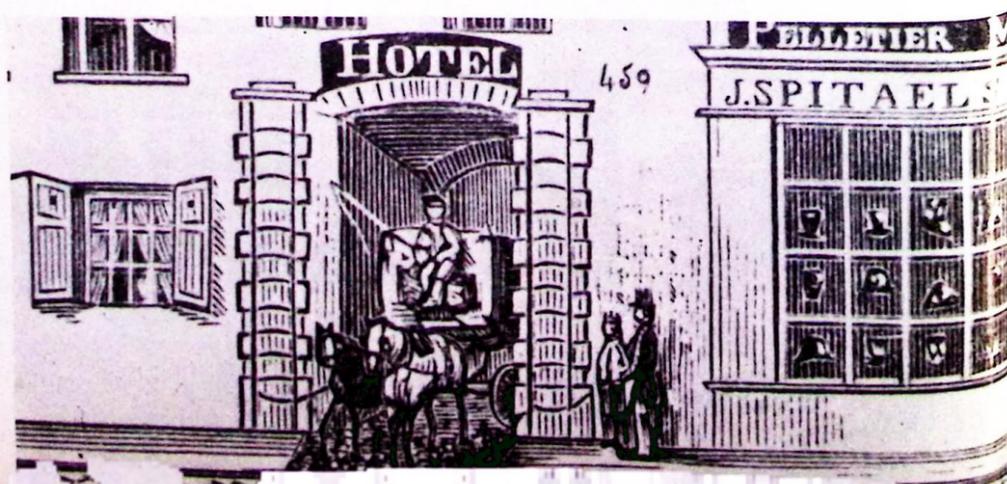
Que nous reste-t-il de toutes les splendeurs passées ? Encore une fois, trop peu de choses, sinon leur souvenir. Mais les trop rares témoins qui ont subsisté jusqu'à nous méritent toute notre attention et, surtout, notre plus grand respect.

★

Ici comme ailleurs, la Jonction a sévi à la façon d'un raz de marée. Le Bruxellois de vieille souche se souvient encore du bâtiment qui abrita longtemps la « Grande Harmonie », la plus fameuse de nos sociétés d'agrément. C'est en 1841 qu'il fut décidé d'installer dans l'« Hôtel d'Angleterre » « la première auberge du Brabant », sise au haut de la rue de la Madeleine, sur l'emplacement historique du Cantersteen des Pipenpoy, issu du lignage des Serhuyghs, auxquels le prince de Ligne succéda en 1594.

La Grande Harmonie loua l'hôtel qui hébergea Napoléon Bonaparte, le duc de Cambridge et Wellington pour la somme de 7.200 fr. par an. L'architecte Cluysenaer fut chargé des aménagements moyennant une indemnité de 1.500 fr. Monsieur Sottiau, maçon, fut déclaré adjudicataire de la maçonnerie pour le prix de 13.166 fr. Madame veuve Henry eut la fourniture des bois au prix de 17 fr. le mètre cube.

L'Hôtel d'Angleterre fit place, en 1841, à la plus fameuse de nos sociétés d'agrément : « La Grande Harmonie ».



La cérémonie de la pose de la première pierre du nouveau local eut lieu le mardi 7 septembre 1841 à 4 heures de relevée. Ce jour-là, les Bruxellois s'en vinrent en grand nombre rue de la Madeleine, afin d'assister à l'arrivée du corps de musique exécutant des pas-redoublés sous l'escorte d'une compagnie de voltigeurs. L'honneur de sceller la pierre inaugurale échet au bourgmestre, Monsieur Wyns de Rocourt, assisté de l'architecte Cluysenaer. On prononça des discours, on mangea beaucoup, on but davantage. Le poète Schoen lut ses œuvres écrites spécialement à la gloire de ce beau jour et, tard dans la nuit, les murs vénérables de la rue de la Madeleine résonnèrent encore des bruits joyeux du banquet.

Aujourd'hui, il n'en reste rien. Pas même l'ombre de Berlioz le magnifique, qui dirigea ici la Grande Symphonie Funèbre et Triomphale pour deux orchestres et chœurs, ni celle de Van Campenhout, l'auteur de « La Brabançonne », sociétaire de la Grande Harmonie, ni celles de toutes les autres personnalités qui honorèrent le célèbre local de leur passage.

★

Au nombre des façades miraculeusement demeurées intactes, la plus intéressante est certes celle de la Galerie Bortier, bien connue des bouquinistes, et qui doit son nom au propriétaire qui en céda une partie à la ville de Bruxelles en 1847. Le millésime 1763 qui figure au-dessus des fenêtres de l'étage rappelle qu'un autre propriétaire, Beydaels, roi d'armes du duché de Brabant, l'acheta et la transforma cette année-là. Au centre du fronton triangulaire, le cartel attend toujours les armoiries de l'un ou l'autre de ces messieurs.

Ce curieux bâtiment eut, lui aussi, ses moments de célébrité, particulièrement au cours de la première moitié du siècle dernier. Là existait autrefois la cour d'un ancien cloître, servant de dépendance à l'hôpital Saint-Jean. « C'est de cette immense cour, relate Joe Dirix de Ten Hamme, entourée de galeries couvertes, derniers débris du cloître, que les diligences partaient tous les jours vers les quatre points cardinaux du globe. Cette cour, à la tombée de la nuit, prenait une animation extraordinaire. Des véhicules de toutes formes s'y pressaient les uns contre les autres. Les malles, les bagages s'empilaient sur l'impériale des voitures, au milieu de la foule — et elle était grande ! En attendant, les chevaux piaffaient, faisant sonner gaieusement leurs grelots, les conducteurs pestaient, les postillons faisaient claquer leurs fouets, et les lourds véhicules, attelés le plus souvent de cinq magnifiques percherons blancs, s'élançaient majestueusement par la porte cochère existant encore aujourd'hui (*) rue de la Madeleine, se dirigeant

(*) en 1890.

les uns vers Paris, les autres vers Cologne, Luxembourg, Ostende, etc., au milieu d'une foule de badauds stationnant tous les soirs à la porte des Messageries.

Il s'agit, bien entendu, des Grandes Messageries Van Gend, appelées aussi Messageries Royales des Pays-Bas. Les diligences stationnaient alors rue de l'Hôpital et rue du Marais Saint-Jean, et les embarras de la circulation n'étaient pas moins critiques qu'à l'heure actuelle, tout au moins dans ce quartier encombré d'hôtels, d'auberges, de diligences, de pataches et de chaises de poste. En ce temps-là, on payait de 8 à 12 fr. pour se rendre à Ostende, et il était indispensable de retenir sa place au moins huit jours d'avance. Inutile de dire que ces voyages coûteux et fatigants n'enchantaient guère les Bruxellois. Puis, un jour, on parla de chemin de fer et bientôt la rue de la Madeleine perdit de son animation en attendant de perdre de ses murs. Cela débuta en 1846 par le percement simultané des rues Saint-Jean et Duquesnoy.

De nos jours, la Galerie Bortier n'est plus qu'un îlot qui s'étrécit chaque jour un peu. Point n'est besoin cependant d'être fort âgé pour se souvenir



Les messageries Van Gend, appelées aussi Messageries royales des Pays-Bas.

de cette enfilade de librairies qui formaient une chaîne bien sympathique depuis l'issue de la rue Saint-Jean jusqu'à celle de la rue de la Madeleine. Que de fois ne l'avons-nous parcourue, dans les deux sens, « pour le plaisir », prétextant du raccourci pour feuilleter quelques livres au passage. Le flâneur se rappelle avec amertume cette époque proche encore où une double rangée de maisons s'offrait à ses yeux lorsqu'il débouchait du porche des anciennes Messageries, et il déplore — ô combien — que, dans ce Bruxelles nouvelle vague, il n'y ait plus guère place pour des gens de son espèce.

★

A gauche de la Galerie Bortier, une autre demeure a su échapper aux outrages du temps et des hommes, encore qu'elle ait été le théâtre de scènes tragiques.

Mise à sac de la maison Libry-Bagnano.



Le fronton de la Galerie Bortier.

Ici demeurait, sous le régime hollandais, le sieur Libry-Bagnano, ex-forçat libéré devenu directeur du journal « Le National » et protégé du Roi. La rançœur que le peuple de Bruxelles avait accumulée à l'endroit de celui qu'il considérait comme l'« âme damnée » de Guillaume trouva son exutoire au cours de cette mémorable nuit du 25 au 26 août 1830. Les derniers accents de « La Muette de Portici » résonnaient encore autour du Grand Théâtre que les groupes exaltés des premiers révolutionnaires mettaient à sac les bureaux du « National », situés rue Fossé-aux-Loups. C'est alors qu'une voix partie de la multitude aurait prononcé cette phrase qu'on voudrait authentique : « Allons chez Libry. C'est sur l'auteur de nos maux, et non sur de vils instruments, que doit tomber notre colère ! »

La foule, obéissante, se rendit alors à la riche « librairie polyamatype », que le traître avait installée rue de la Madeleine, à côté des Messageries. La maison fut bientôt saccagée. On y pénétra par les fenêtres brisées, l'impatience devançant la fracture de la porte qui n'opposa cependant qu'une faible résistance. Les appartements furent envahis, parsemés en un clin d'œil des débris de meubles, des livres du magasin et des papiers lacérés dont les lambeaux jetés par les fenêtres volèrent au gré du vent et tapissèrent la rue. Libry, objet de toutes les recherches, était parvenu à se soustraire à la vindicte publique. Il fut assez heureux pour prendre la fuite en escaladant un mur mitoyen. Il était temps : une potence improvisée, fait d'un manche à balai et d'une corde terminée par un nœud coulant, avait été attachée à une fenêtre du deuxième étage. Quand minuit sonna, il ne restait plus que les ruines d'une demeure « embellie par les rapines et par le prix de l'infamie ».

(à suivre)

Georges WINTERBEEK.

Photos : Winterbeek.



PALAIS DE JUSTICE

OU

Le Souvenir de Joseph Poelaert

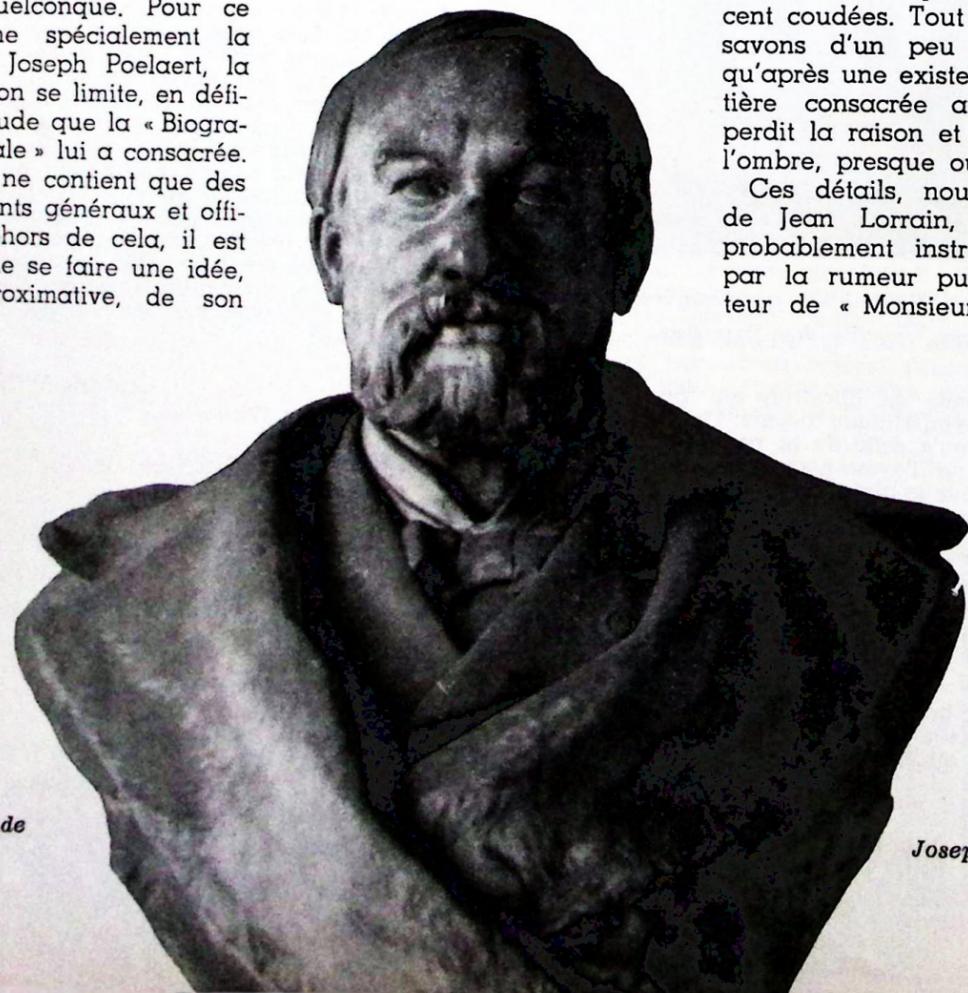
NOUS l'avons signalé déjà : terminées les fêtes qui marquèrent l'inauguration du Palais de Justice, refroidis les discours officiels et les commentaires de la presse, trois voix seulement s'élevèrent pour exalter les mérites de l'œuvre titanesque réalisée par Joseph Poelaert : deux à l'étranger, celles de Charles Garnier et de Jean Lorrain. Celle d'Edmond Picard en Belgique.

C'était peu pour convaincre la bourgeoisie bruxelloise d'autant que ces éloges n'eurent guère de retentissement. Les échos s'en éteignirent presque aussitôt après, et une fois éteints, on n'y pensa plus.

Résultat : la « littérature » relative au monument lui-même, comme à son auteur, est quasi inexistante. A part quelques articles de journaux, on ne trouve rien dans les bibliothèques. On chercherait vainement une étude détaillée, un mémoire d'académie ou une brochure quelconque. Pour ce qui concerne spécialement la carrière de Joseph Poelaert, la documentation se limite, en définitive, à l'étude que la « Biographie Nationale » lui a consacrée. Cette étude ne contient que des renseignements généraux et officiels. En dehors de cela, il est impossible de se faire une idée, même approximative, de son

caractère, de ses habitudes. Et cependant, combien il eût été intéressant de recueillir quelques informations à son sujet, si minimes soient-elles. C'était, après tout, un grand bonhomme, et l'on a fait, depuis lors, beaucoup plus de cas de maints artistes qu'il dépassait de cent coudées. Tout ce que nous savons d'un peu précis, c'est qu'après une existence toute entière consacrée au travail, il perdit la raison et mourut dans l'ombre, presque oublié...

Ces détails, nous les tenons de Jean Lorrain, qui en fut probablement instruit lui-même par la rumeur publique. L'auteur de « Monsieur de Phocas »



Le buste de

Joseph Poelaert

a écrit, en 1897, un « papier » assez éloquent sur lequel nous sommes parvenu à remettre la main. Il contient cinq ou six strophes assez enflammées qui ne manquent pas de lyrisme. Elles portent en elles le reflet de l'indignation que l'ingratitude manifestée vis-à-vis de Poelaert avait suscitée dans un groupe clairsemé d'admirateurs. Le passage essentiel de ce texte vengeur est ainsi libellé :

« Et Poelaert est mort fou, halluciné par une œuvre qui eût écrasé l'intellect de plusieurs générations d'architectes et dont le professorat se gardera bien d'enseigner la magnificence dans les pépinières des futurs prix de Rome.

» Poelaert est mort fou, solitaire, dans l'incompréhension contemporaine. Il est mort fou, après avoir vogué, pendant plusieurs années, dans la solennité de son monument inachevé, assis dans les coupoles de son rêve qu'il ne devait pas voir réalisées.

» Car Poelaert est mort fou, trop tôt pour pouvoir imposer la totale exécution de son plan et empêcher la sottise hostile de ses confrères de couronner son dôme du misérable attribut de la royauté. »

Car, sur la colline des Marolles, devait dominer, « telle une acropole, la colossale statue de Pallas Athénè, et s'écrase aujourd'hui je ne sais quelle lourde tiare de la Monarchie constitutionnelle. Et, sur ce temple où devait planer le vol d'une déesse, pèse de tout son poids la couronne d'Ubu, ce nimbe gouvernemental. »

Etrange plaidoyer ! Ce panégyrique répondait à d'excellentes intentions, mais il ne satisfait personne ! Si nous le citons, c'est bien parce qu'il comporte des allusions très claires à des faits dont l'exactitude ne fut jamais contestée. Poelaert est mort en 1879, trois ans avant les cérémonies inaugurales. Depuis un certain temps déjà, le Gouvernement avait désigné deux architectes pour le remplacer. Il est donc infiniment probable que la maladie l'avait réduit à l'impuissance et qu'il vivait à l'écart. On sait, dans les milieux compétents, que ses successeurs modifièrent ses projets et qu'ils y apportèrent des corrections, des retouches importantes. A preuve la polémique déchaînée, à l'époque, dans la presse à propos du dôme et des attributs qui y furent ajoutés de façon très malencontreuse. Il n'est donc pas douteux que, dans leur ensemble, les

Ce petit monument, élevé à la mémoire du bourgmestre Rouppe, gracieux « dessus de table » avec ses figures allégoriques dominées par sainte Gudule, a été dessiné par Poelaert, tout au début de sa carrière. Signes favorables que l'avenir ne devait démentir en rien.



renseignements recueillis par Jean Lorrain étaient parfaitement fondés.

Voilà ce que l'on sait, en ce qui touche la fin lamentable de ce créateur génial. Quant à ce que fut sa vie, on en connaît les principales étapes. Elles se résument aux grands travaux qu'il a exécutés. Et ils sont relativement nombreux.

Tout d'abord, il était bruxellois... Ses parents, Jean-Philippe Poelaert et Marie-Joseph Stas, habitaient le 816 de la rue de Laeken lorsque lui et son frère Victor, qui était son cadet, vinrent au monde. Tous deux, ils s'assirent sur les mêmes bancs, à l'Académie, mais Victor finit par se vouer de manière définitive à la sculpture. On ignore, à vrai dire, où Joseph fit son apprentissage, mais ce que l'on sait, c'est qu'il se rendit à Paris pour se perfectionner dans son art. Selon les uns, il serait entré chez Ludovico Visconti, un architecte italien qui sollicita la naturalisation pour être à même d'exécuter les commandes du Gouvernement français. Visconti paraît s'être fait, pendant un temps, une spécialité des fontaines publiques. Il en dessina plusieurs. On lui doit, entre autres, la célèbre « Fontaine Molière ». Par la suite, il traça également les plans du tombeau de Napoléon. Selon les autres, ce n'est pas chez Visconti que Joseph aurait accompli son stage, mais chez Huyot, un artiste de grande classe, lui aussi, et un voyageur passionné. On rapporte qu'il visita, le crayon à la main, l'Asie Mineure, la Turquie, l'Egypte, la Grèce, croquant, au passage, les monuments qui s'offraient à ses regards. Il collabora à la construction de l'Arc de Triomphe de l'Etoile et il présida aux travaux d'agrandissement du Palais de Justice, à Paris. En ce qui concerne Joseph Poelaert, rien dans tout cela de très certain. A telle enseigne qu'un critique est allé jusqu'à prétendre que ce n'est ni chez Visconti, ni chez Huyot qu'il fit ses premières armes, mais chez un sieur Huet, dont personne n'a jamais entendu parler, en France ni ailleurs.



La grandeur et l'austérité de la salle des séances solennelles de la Cour de Cassation de notre Palais de Justice.

Il est probable qu'il y a là une confusion. D'ailleurs excusable : Huyot, Huet, les deux noms offrent quelque ressemblance ! La seule chose qui semble incontestable, c'est bien que le jeune architecte apprit à fond la technique et les secrets de son métier. Qu'il ait fait ses débuts chez Huyot ou chez Visconti, il pratiqua, comme eux, dès le début, une architecture d'érudit et d'archéologue qui répondait à l'idéal de l'époque. Lui aussi, il voyagea beaucoup, et on a noté qu'à son retour en Belgique il tint à visiter, une à une, en détail, les principales villes de son pays. Il accomplit cette randonnée avec son frère et un ami de celui-ci, Gilles Yacinthe Mélot, élève de Geefs.

Selon l'usage, les parents du jeune homme le poussèrent à s'assurer rapidement une situation. Nous le retrouvons donc très tôt dans les bureaux de l'administration communale de Bruxelles. Il y exerça, en premier lieu, les fonctions de dessinateur et, tout de suite, l'occasion s'offrit à lui de montrer son savoir-faire. On lui confia, en effet, le soin de dessiner le projet du petit

monument que les édiles comptaient élever à la mémoire du bourgmestre Rouppe, décédé en 1839. Poelaert apparaît donc comme l'auteur de ce gracieux « dessus de table », avec ses vasques et ses figures allégoriques, élevé en 1846, près de la gare des Bogards, par souscription nationale.

Ses débuts s'annonçaient ainsi sous les plus heureux auspices. L'avenir ne devait démentir en rien ces signes favorables. Une nouvelle réalisation fut confiée à notre architecte en herbe, et celle-ci se révéla beaucoup plus spectaculaire encore que la précédente. En effet, Charles Rogier avait obtenu du Gouvernement que le vingtième anniversaire de l'Indépendance de nos provinces soit marqué par un hommage imposant aux Constituants ainsi qu'à la Dynastie. C'est la raison pour laquelle fut mis au concours un mémorial à ériger sur la Place des Panoramas, entre la rue des Epingles et la rue du Congrès. Joseph Poelaert remporta la palme, mais en partage avec un confrère anversois, J.P.A. Dens. Et sous cette réserve que les deux lauréats furent priés d'apporter quelques corrections à leurs projets. Par la suite, Dens finit par se désister. Poelaert demeura seul en lice, et la pose de la première pierre eut lieu le 26 septembre 1859. Entrepreneurs et ouvriers mirent neuf ans pour construire la Colonne du Congrès, dont le fût élégant et la statue de Léopold Ier dont celui-ci est orné dominèrent désormais le quartier de Notre-Dame des Neiges, qui en sortit tout transfiguré. Récompense de son opiniâtreté et de son zèle : Poelaert obtint la nomination qu'il attendait, celle d'architecte de la Ville de Bruxelles.

C'est en cette qualité qu'il édifia la nouvelle église Ste-Catherine. L'ancienne, qui était située dans le quartier populaire de la rue de Flandre, menaçait ruine, et l'orage qui éclata le 15 août 1850 vint endommager ses fondations à un tel point que la stabilité du bâtiment lui-même en fut compromise. On ne trouva point d'autre solution que de le remplacer et de prendre modèle sur l'église St-Eustache, de Paris. Les terrassements empêchèrent plus d'une fois Poelaert de dormir : ils lui rappelèrent fréquemment, en effet, les origines de ce « Broekzele » ou « Manoir du Marais », dont les premières maisons ont poussé dans un fond marécageux, comme des plantes aquatiques. Il ne faut pas perdre de vue qu'à l'origine, le quartier St-Géry formait une île de la vallée de la Senne. Et cette île se rattachait à un archipel qui s'étendait jusqu'à la Grand-Place. C'est ainsi que les assises de la première Maison du Roi furent établies sur pilotis comme celles du Palais des Doges à Venise. Le jeune « maître d'œuvre » — il avait alors trente-trois ans — eut donc à soutenir une âpre lutte contre l'eau. Il finit cependant par triompher de tous les obstacles.

Mais déjà, il pensait à autre chose. A un autre sanctuaire, d'ailleurs ! Avant de s'éteindre, la reine Marie-Henriette, qui nourrissait pour la commune de Laeken une prédilection marquée, parce qu'elle y avait passé une partie de sa vie, exprima le désir d'y être ensevelie dans une parcelle du sol qu'elle avait foulé vivante à de si nombreuses reprises. La petite église de village qui subsistait à quelle distance de la résidence royale semblait bien indigne d'abriter les tombeaux de nos reines et de nos rois. Aussi, le Gouvernement accepta-t-il de supporter en grande partie la dépense que devait entraîner l'édification d'une nécropole austère et baignée d'ombre, une sorte de St-Denis belge. D'où nouveau jury. Nouvelle compétition. Un concurrent se distingue parmi d'autres, assez nombreux. Il s'appelle P. Dubois. Vérification faite, on constate que ce n'est là qu'un pseudonyme sous le voile duquel se cache l'architecte de la Ville, qui n'a pas voulu que son titre exerce une influence sur les confrères appelés à le juger.

Dans le pérystyle, voici Lycurgue, législateur à demi légendaire de Sparte, d'époque très archaïque, qui serait l'auteur d'une réforme complète de l'Etat.



En 1853, autre exercice ! Il transforme Poelaert en ensemblier et en décorateur. Pour célébrer la majorité du duc de Brabant, le futur Léopold II, les édiles ont décidé d'organiser de grandes fêtes dans le cadre incomparable de la Grand-Place et de l'Hôtel de Ville. Les tapissiers, les garnisseurs, les fleuristes, auront évidemment là une besogne importante à accomplir, mais il importe qu'ils le fassent sous la haute direction d'un homme de goût. Il est tout naturel que l'on se tourne, à cette occasion encore, vers celui qui a déjà donné des preuves si éclatantes de sa science comme de son esprit d'invention. La réussite est saluée d'enthousiasme. Quelques mois plus tard, le Théâtre de la Monnaie ayant été détruit de fond en comble par un incendie, c'est, une fois de plus, au fonctionnaire dévoué et proprement infatigable que l'on fera appel.

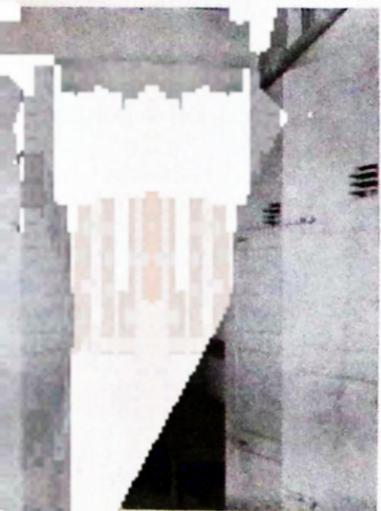
A quarante-trois ans, Poelaert apparaît dans le plein de sa maturité et de sa force. Les travaux de la Monnaie sont à peine achevés qu'une entreprise d'envergure s'offre à lui.

Le Palais de Justice de la rue de Ruysbroeck, dont la colonnade et le fronton avaient été copiés sur ceux de Santa Maria Rotonda à Rome, s'étant révélé trop exigü, les autorités décidèrent de réserver aux diverses juridictions de l'arrondissement ainsi qu'à la Cour de Cassation, des locaux dignes d'elles et dignes aussi du jeune Royaume qui compterait bientôt trente-cinq années d'existence. L'épreuve éliminatoire qui fut instituée à ce sujet ne laissa à sa suite que désillusions. Vingt-huit architectes y participèrent, mais leurs projets répondaient si peu aux vues du Ministre et de l'Administration que l'on décida de recourir aux lumières de l'architecte de la Ville.

Comme d'habitude, Poelaert n'éprouva pas un instant d'hésitation, et il décida de tenter l'aventure. La tâche, il est vrai, répondait à ses inspirations intimes, puisqu'on lui proposait de bâtir une sorte de temple dont la signification symbolique ne lui avait pas échappé. L'idée de le planter résolument au faite du Galgenberg, à l'endroit même où se dressaient les gibets au pied desquels André Vésale allait, au XVIe siècle, s'approvisionner des pièces anatomiques dont il avait besoin pour poursuivre ses savantes études, l'enthousiasma d'emblée. Il se mit au travail et, en moins de dix-huit mois, il établit les avant-projets dont la réalisation devait couvrir une superficie de 20.000 m², portée par la suite à 26.000 m². Enfin, un Belge voyait grand, et l'édifice qu'il concevait était à la mesure de son rêve. Poelaert entendait réellement, comme l'a dit Jean Lorrain, faire de cette colline une manière d'acropole dominant la ville, acropole que l'on apercevrait désormais des quatre coins de l'horizon. Fait assez surprenant, les plans et les épures de Poe-



Ce sont des lions qui gardent la galerie de la rotonde.



Ici, des cellules pour garder des hommes.

laert qui durent cependant apparaître comme un défi aux inventions les plus audacieuses de Piranèse, séduisirent sur l'heure les membres de la Commission officielle chargée de les étudier. Aussi approuvèrent-ils à l'unanimité, et le ministre Tesch s'empressa de ratifier leurs suffrages.

L'entreprise était gigantesque, d'autant qu'il fallut, avant tout, disposer de l'espace suffisant pour jeter les bases de l'édifice. Ceci supposait la démolition du quartier qui touchait à la ligne des anciens remparts et qui était fait d'un enchevêtrement de venelles, de ruelles emmêlées comme la chevelure de la Gorgone. On expropria ces bicoques branlantes, mais dans lesquelles régnait une activité de ruche, qui s'étagaient de l'église des Minimes à l'Hospice Pacheco. On en évacua la population et elles furent livrées ensuite aux démolisseurs. On nettoya, on prépara longuement le terrain. Puis, d'immenses excavations furent creusées, à bras d'homme, pour y établir des fondations massives comme Bruxelles n'en avait jamais aperçues. Une photo émouvante, conservée dans les archives de la Fédération des Avocats, montre ce que fut la pose de la première pierre du Palais de Justice, qui eut lieu le 31 octobre 1866. Les personnalités officielles, auxquelles se sont joints plusieurs membres de la magistrature et du Barreau, en chapeau haut-de-forme, redingote ou jaquette, font cercle autour d'une sorte de treuil qui, comparé aux engins modernes, ressemble vraiment à un jouet d'enfant. Et c'est, il faut s'en rendre compte, avec un outillage de ce genre, qui laissait une place si grande à ce que Pierre Hamp appela plus tard « la peine des hommes », que le « Mammouth » fut élevé au-dessus du sol, pierre par pierre. Considérée sous cet angle, l'œuvre de Joseph Poelaert n'en semblera que plus bouleversante encore.

Ce que devint alors la vie de celui qui, après avoir conçu le monument dans tous ses détails, cumula les besognes de l'ingénieur et de l'architecte, on l'imaginera sans peine. La tête remplie de chiffres et de soucis, il se prit à courir d'un chantier à l'autre, parmi les formations serrées d'ouvriers et de manœuvres de tout genre, qui les encombraient. Pendant près de douze ans, et sans répit, il eut à songer à tout, à répondre à toutes les questions, à prévoir tous les dangers, à parer aux imprudences comme à réparer les fautes et les bévues de chacun. On se fera une idée de l'ampleur de sa tâche en se remémorant que l'édifice comportait, dès l'origine, 27 grands prétoires, de vastes couloirs, des dégagements immenses, une salle des Pas Perdus de 80 mètres de hauteur, couvrant à elle seule une superficie de 3.600 mètres carrés. Pour corriger la différence de niveau existant entre les bas-fonds de la rue des Minimes et le rez-de-chaussée supérieur, un escalier monumental avait été prévu qui posait, lui aussi, de multiples problèmes. Comble d'infortune, on n'utilisa jamais ce remarquable ouvrage d'art, parce que, dans la pensée de celui qui l'avait conçu, il était appelé à relier le Palais à une large avenue s'ouvrant dans la direction de la Gare du Midi. Celle-ci ne fut jamais percée. Bref, travail écrasant ! Aussi, personne ne fut étonné d'apprendre, le jour où Poelaert s'affaissa sous le poids de l'indicible fatigue à laquelle il allait succomber, qu'on ne le reverrait plus jamais...



L'escalier monumental.



Dôme et coupole. (Photos : de Sutter.)

PROCHAIN ARTICLE :
PALAIS DE JUSTICE
OU QUELQUES CLICHES
EN BLANC ET NOIR

Albert GUISLAIN.

L'avenue Louise à Bruxelles



AU début du dix-septième siècle, Bruxelles avait créé l'Allée Verte. C'était la promenade select où l'on se donnait rendez-vous, piétons cossus, descendus des belles demeures avoisinantes, et carrosses à valets poudrés. Avec ses quatre rangées d'arbres fuyant jusqu'au pont de Laeken, l'Allée Verte avait noble allure. Cela dura jusque vers le milieu du dix-neuvième siècle : deux cent cinquante ans de mondanités, d'élégances, de papotages discrets entre dames du meilleur monde, de grands coups de chapeaux donnés par des messieurs galants.

Un jour, tous se dispersèrent. Et les arbres, devenus solitaires, s'étonnèrent de n'entendre plus, sous leurs frondaisons, l'éclat contenu des rires et le son des voix jetant la répartie. L'Allée Verte était morte, à cause du voisinage de la nouvelle gare du Nord, de l'établissement de quelques usines et d'un dépôt de marchandises. Les aristocratiques promeneurs s'étaient, après un certain temps d'hésitation, transportés bien loin, dans une artère récemment percée, où ils avaient sans désespérer repris leurs conversations interrompues et leurs saluts empressés. Mais j'anticipe, en disant que l'avenue Louise était devenue la promenade des gens « bien »...

PAR IXELLES, VERS LE BOIS

Quoique fort courue, l'Allée Verte n'avait cependant jamais eu l'importance des Champs-Élysées ou du Prater. Or, Bruxelles voulait une artère qui s'en rapprochât... Nous sommes exactement en 1840. Dans le « haut de la ville », s'ouvrait la Porte de Namur. De là, autrefois, les fortifications couraient d'une traite jusqu'à la Porte de Hal. Puis, les murailles avaient été abattues. Sur leur emplacement, surgit l'actuelle avenue de la Toison d'Or. A cette époque, l'artère constituait une sorte de glacis. Quelques maisons à peine. (Dans les environs immédiats, sur l'ordre du duc d'Ursel, maire de Bruxelles, on avait démoli, en 1807, la Tour aux laines ou Grosse

L'Allée Verte à Bruxelles connut deux cent cinquante ans de mondanités : voitures armoriées, cavaliers fringants, promeneurs cossus...

(Dessin de M. Crafty — Archives Service Recherches.)

Tour.) Par-delà, s'étendaient à perte de vue des terrains accidentés : champs, vergers, prairies et, ça et là, quelque opulente maison de campagne. Tout au bout de l'horizon, moutonnait la masse sombre de ce qui s'appellera un jour le Bois de la Cambre.

Parfois, nos pères s'y rendaient en famille. Semée de détours, l'expédition n'était pas aisée, avec ses coteaux et ses vallons sablonneux. On partait de la Porte de Namur pour descendre sur la vallée du Maelbeek et contourner les murs de l'ancienne abbaye de la Cambre où planait le souvenir des moniales cisterciennes. Et, en quelques vigoureux coups de jarret, on parvenait aux premiers arbres du Bois.

LA NOUVELLE AVENUE

En 1841, par Arrêté royal du 31 août, deux notables de l'avenue de la Toison d'Or, MM. Jourdan et de Joncker, obtinrent de la ville de Bruxelles l'autorisation d'ouvrir sur leurs terrains, situés au milieu de cette avenue, une issue ou, si l'on veut, une Porte. Ce serait la Porte de Charleroi, actuellement Porte Louise, en souvenir de notre première Reine. A cet endroit, on aménagea une place. Dans l'axe de celle-ci, fut tracée une rue — le fameux « goulot » actuel — menant jusqu'au début de la chaussée de Charleroi. Deux ans plus tard, les travaux furent achevés. Vite, cette partie du faubourg de Saint-Gilles perdit son aspect rural pour revêtir une allure bourgeoise.

Toutefois, la rue percée entre la nouvelle Porte et la chaussée de Charleroi n'eut pas l'heur de plaire immédiatement aux bâtisseurs. Jusqu'en 1844, elle

se développa avec lenteur. En 1848, elle ne comptait encore que dix-huit maisons ! Trois rues adjacentes étaient tracées. Elles s'appelaient : Jourdan, de Joncker et Saint-Gilles (actuellement Jean Stas). C'était tout. Les deux propriétaires eurent alors — dans un but spéculatif — l'idée de relier directement la Porte de Charleroi au Bois de la Cambre. Plus de chemins accidentés, disaient-ils, ni de vallons arides, ni de coteaux de sable, mais une voie monumentale qui, traversant Ixelles et Saint-Gilles, prolongerait avec bonheur le tronçon déjà livré à la circulation et permettrait d'atteindre — en terrain plat ! — le Bois de la Cambre.

Le projet était certes grandiose. Mais, à peine né, il faillit avorter. Voici pourquoi. La crise de 1845 était survenue, qui fournit au Gouvernement une excellente raison pour refuser les crédits nécessaires. Les deux protagonistes eurent beau prouver que la construction de la nouvelle artère fournirait du travail à de nombreux ouvriers, rien n'y fit.

En 1847, l'idée fut reprise. Charles de Brouckère la combattit au Conseil communal. Il prétextait que, par cette création, Bruxelles s'appauvrirait au profit d'Ixelles et de Saint-Gilles. En effet, affirmait-il, « on sortirait par la Porte de Charleroi au lieu de la Porte de Namur. On augmenterait la tendance déjà trop grande à l'émigration qui menaçait de ruiner Bruxelles ». Ne sourions pas de ces propos d'antan : ils étaient bien dans la note de l'époque. Ixelles aussi était défavorable au projet. Ses édiles arguaient que la nouvelle avenue ne remplacerait jamais, au point de vue pittoresque, la promenade qui, par la vallée du Maelbeek, menait au Bois, Seule, la commune de Saint-Gilles envisageait l'affaire avec un empressement joyeux, puisque aussi bien, la future voie développerait le nombre de bâtisses sur son territoire et accroîtrait ainsi son importance.

Cependant l'idée prenait corps. La majorité de la presse y était ralliée. Il s'agissait de doter la capitale d'une majestueuse promenade qui remplacerait celle de la défunte Allée Verte. Pareille aubaine se représenterait-elle jamais ?... Bref, en 1849, un premier plan fut dressé. On le mit sous les yeux du Conseil communal de Bruxelles. Ce plan prévoyait de grands travaux de déblaiement : il faudrait — sans pelles mécaniques ni bulldozers ! — combler des vallons, niveler des collines, ouvrir des tranchées. Et aussi abattre quelques habitations particulières : d'où protestations véhémentes de la part des propriétaires jusque là bien installés dans leur nid de verdure.

L'idée, néanmoins, faisait du chemin. La construction de la future voie fut adjugée à Jourdan et de Joncker. Ceux-ci reçurent, pour l'exécution des travaux, une subvention de trois cent vingt-cinq mille francs-or. Mais, à la suite de certaines difficultés qui firent traîner les choses en longueur, le Gouvernement intenta un procès à nos deux hommes. Ils perdirent leur concession en 1856.

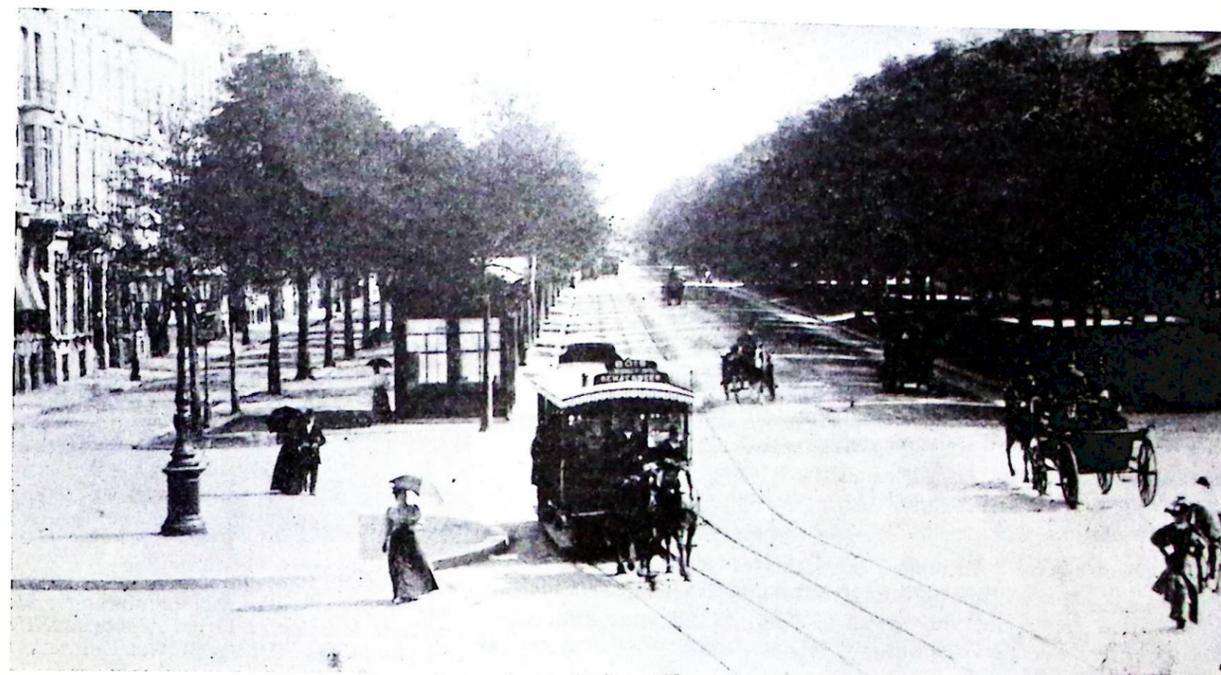
LE DUC DE BRABANT INTERVIENT...

Une fois encore, on piétinait. Et le projet de percement de l'avenue du Bois de la Cambre — on appellerait ainsi la nouvelle promenade — eût longtemps encore sommeillé dans les vénérables cartons administratifs, si quelqu'un n'était intervenu : le jeune duc de Brabant, futur Léopold II. Au Sénat, le 27 mars 1857, il insista pour qu'on se mît à l'œuvre, cela malgré l'hostilité de la commune d'Ixelles qui s'en tenait toujours à sa vallée pour atteindre le Bois. De son côté, Léopold I^{er} s'efforçait de persuader les autorités de ne plus différer la réalisation d'une idée qu'une grande partie de l'opinion publique approuvait. Dès lors, les projets affluèrent de la part des propriétaires perspicaces, ingénieurs, architectes et entrepreneurs. Pour examiner ces projets, une cinquantaine de notables se constituèrent en Commission. A leur tête — qui l'eût cru ? — siégeait le bourgmestre Charles de Brouckère, soudain converti à la conception d'une nouvelle artère. Le 11 janvier 1859, la Ville fut, par Arrêté royal, autorisée à construire l'avenue.

Sans délai, les travaux commencèrent. Ils furent terminés six ans plus tard, en 1865. Une année plus tôt, la loi du 21 avril 1864 avait, après bien des discussions, stipulé que la Ville de Bruxelles annexerait le Bois, l'avenue et certaines zones latérales variant de quarante à cent mètres. Dès le début, les travaux d'aménagement de cette voie imposante avaient amorcé la construction de nombreuses bâtisses particulières. La valeur des terrains avait augmenté. Ixelles et Saint-Gilles bénéficièrent de cette situation. L'architecte Besme embellit, des deux côtés, cette partie des faubourgs. Ainsi ceux-ci furent-ils dédommagés de la perte, au profit de Bruxelles, d'une portion de leur territoire. L'avenue du Bois de la Cambre fut débaptisée et, en l'honneur de la princesse Louise, l'une des filles de Léopold II, reçut le nom d'avenue Louise. L'Allée Verte était dignement remplacée...

LA « BELLE EPOQUE »

On imagine la fierté de nos grands-parents lorsque, vers ces années-là, ils foulèrent pour la première fois l'avenue avec sa quadruple rangée de jeunes marronniers, large, aérée à souhait. C'était le nouveau but des sorties dominicales. On avait hâte d'y mener les amis étrangers de passage à Bruxelles. Depuis la Porte jusqu'au Bois, l'avenue Louise constituait, au point de vue urbanisme, le dernier cri, le « clou » de la capitale. Bientôt des hôtels de maîtres alignèrent là leurs façades aux hautes fenêtres et leurs portes cochères en plein cintre. A l'entrée de la nouvelle voie, depuis 1873, veillèrent de chaque côté deux bâtiments de noble ordonnance, avec leur toit bulbeux un peu allongé, qui se ressemblaient comme des frères : à droite, l'hôtel qu'habiterait le comte de



L'avenue Louise de la « belle époque », au temps des fiacres conduits par des cochers en haut-de-forme, du « Bois-Schaerbeek » à cheval et des élégantes maniant l'ombrelle avec grâce...
(Photo : Archives Service Recherches.)

Renesse ; à gauche, celui du botaniste Errera. Aux beaux jours, tandis que les Bruxellois se promenaient en famille entre la place Stéphanie et le Jardin du Roi — enfants devant, parents derrière — de sveltes cavaliers accompagnant de jolies amazones montaient leurs alezans nerveux. Le tramway bruxellois et le « chocolat » roulaient à toute allure en un fracas de ferraille, tandis que passaient les beaux équipages menés par des cochers en haut de forme et livrée mastic. Vers 1900, on se montrait l'hôtel habité par le prince Victor Napoléon, ainsi que la demeure d'Armand Solvay construite en style « esthétique » par le maître Victor Horta.

L'été venu, un jour par an l'avenue Louise se transformait en une coulée de fleurs. Joyeusement impatients, les curieux par milliers se rangeaient le long des trottoirs pour assister au chatoyant défilé des voitures revenant du Longchamp fleuri : landaux ou cabs ou mail-coaches disparaissant sous les atours savamment combinés de roses et d'œillets multicolores et débordant de rires et de parfums.

Tout cela est loin déjà. Aujourd'hui, la plupart des hôtels ont perdu leur destination première. Les maîtres qui vivaient là, s'en sont allés. Ils ont cédé la place à des sociétés industrielles ou commerciales qui ont des succursales à New York, au Caire, à Rio de Janeiro. Beaucoup de vieilles demeures ont même disparu. Elles ont été remplacées par des buildings tout neufs de huit et dix étages, compartimentés en douze et quinze appartements où règnent le mazout et la télévision.

LE « GOULOT »

Ce qu'on appelle de nos jours le « goulot » de l'avenue Louise, a depuis longtemps été le rendez-vous du commerce de haut luxe, une sorte de rue de la Paix où les vitrines offrent aux regards charmés le collier de perles fines, le sac à main en cuir de Russie, la boîte de fruits confits, le gracieux jouet d'enfant, le service en vieux Bruxelles. Tout cela vous tente avec un art exquis, ensorcelant. Vous hésitez ? Mais non, entrez, Madame. Votre désir à l'instant sera réalisé. Et vous sortirez ravi, avec cette emplette au bout de vos jolis doigts gantés... Aux belles heures de l'après-midi, on se presse sur ces trottoirs, tandis que les voitures impatientes stoppent à la queue leu leu devant le feu rouge. Mais est-ce que je ne rêve pas en parlant d'encombrement des autos ? Et y a-t-il si longtemps que je voyais au beau milieu de cette artère alors paisible, s'aborder des passants et y lier tranquillement conversation ?

A chaque coin de la Porte Louise, des terrasses ombragées, de larges parasols multicolores, offrent leurs rafraîchissements aux consommateurs nombreux d'où s'élèvent des mots français, anglais, scandinaves, espagnols ou levantins. A deux pas, dans le tunnel, on roule à du cent, comme si de rien n'était. Plus loin, adossés à leur mur ocre, deux soldats massifs veillent dans la méditation. Et sur le ciel se dresse la masse énorme du Palais de Justice surmonté de sa couronne où le soleil accroche ses plus beaux rayons...

Raymond Poreye.

SURPRISES de NOTRE-DAME-AU-BOIS

TERRE mariale, le Brabant possède une pléiade de Madones, les unes plus intéressantes que les autres. Aux majestueuses basiliques et riches églises dédiées à Notre-Dame succèdent, au long des routes et des sentiers, de fraîches chapelles et d'humbles oratoires rustiques. Aux Vierges des villes s'associent celles des campagnes et celles de la sylve où se rencontrent, a dit Franz Hellens, « Aux carrefours, des chapelles avec des noms charmants : Notre-Dame-de-Bonne-Odeur, le Chêne-à-Jésus... ».

Le Chêne-à-Jésus ! Autrement dit, c'est Jesuskens Eyck, Jesus Eijck ou Eik, Notre-Dame-au-Bois (traduction inattendue de la dénomination flamande) ou, selon le vers de Thomas Braun dans son *Livre des Bénédiction*s :

Notre-Dame-au-Bois que l'on crible d'épingles...

Qui donc ne connaît pas le célèbre sanctuaire — classé depuis longtemps par la Commission royale des Monuments et des Sites — qui se dresse à la lisière de la vaste hêtraie qu'est la forêt de Soignes, dans la perspective de la route de Bruxelles à Namur ? « La forêt de Soignes, sur un parcours de 3 km, enveloppe la route d'un dôme de verdure, écrivait Arthur Cosyn. Après le croisement de la chaussée Malines-Waterloo, une église dessine sa svelte silhouette dans l'axe de la route. C'est Notre-Dame-au-Bois, hameau d'Overysse, pittoresquement situé à l'orée de la forêt de Soignes et que le passage des autos et des vélos anime sans cesse. » Le recueil de *Trente Promenades aux environs de Bruxelles*, édité durant la dernière guerre par la Maison A. De Boeck, précise que Notre-Dame-au-Bois « est un riant hameau que situe une chapelle, assez banale, datant de la moitié du XVII^{me} siècle. La

moitié du XVII^{me} siècle. La

La chapelle de Notre-Dame-au-Bois vue du cloître de l'oratoire en plein air.
(Photo Michel Delmelle.)

grand'route automobiliste de Namur contourne le temple dans la direction d'Overysse, qui est à une lieue de là ».

Banale, la chapelle qui se dresse à l'extrémité de la « placette rurale » qu'entourent de « nombreux cafés achalandés » ? Certes, l'adjonction, en 1868, d'un avant-corps ou façade avec tour carrée sans mérite architectural a sans doute défiguré le temple primitif ! Toutefois, l'ensemble offre toujours un intérêt considérable en raison de son histoire, du fait que le presbytère — beau bâtiment éclairé par des baies à meneaux — est accolé au chevet plat de l'église, des richesses que les siècles y ont rassemblées, et de ses abords immédiats.

Nous trouvons, dans un vieux numéro de la revue du Touring Club de Belgique (15 mai 1924), sous les initiales P. D. (Paul Duchaine ou Paul Duviervier ?), un article évoquant l'histoire du lieu :

« Longtemps avant la domination espagnole, la piété des foules avait été déjà atti-

La chapelle de Notre-Dame-au-Bois vue du côté de la forêt.
(Photo Michel Delmelle.)



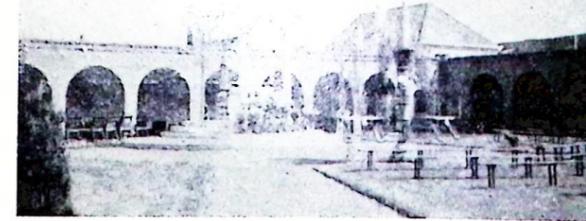
Vitrail de la chapelle de Notre-Dame-au-Bois avec, entre autres personnages, le cardinal Mercier et le roi Alphonse XIII d'Espagne.
(Photo Michel Delmelle.)

rée vers un grand chêne planté à l'orée du bois, le « Jésus Eik », le chêne de Jésus. A cet arbre, vénéré de tout temps, avait été clouée une croix portant le Christ. L'arbre avait grandi, s'était développé ; dans sa lente croissance il avait

en quelque sorte englobé la croix dans son écorce et se l'était incorporée. Non loin de là, par un rapprochement fréquent dans nos annales folkloriques, se trouvait, paraît-il, un autre chêne, le « Duyvels Eik », le chêne du diable. Une modeste chapelle fut élevée au pied du Jésus Eik, l'autel paré de la naïve statue de celle qu'on appela alors Notre-Dame du Bois de Sonie. Vers 1649 son culte se développa fortement. La foule des Bruxellois et des habitants de la région affluait vers la statue de Notre-Dame-au-Bois. Les Etats de Brabant, à la demande de Libert de Pape, abbé de Parc, décidèrent de remplacer la petite chapelle par un édifice digne de la patronne de la forêt.

L'archiduc Léopold d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas au nom de Philippe V d'Espagne, fit don du terrain nécessaire à l'érection du temple et de ses dépendances et prit à sa charge les frais de construction. La première pierre fut posée le 20 août 1650. Les plans avaient été dressés par le célèbre architecte brabançon Jacques Francart. Malheureusement, est-ce faute de fonds, ou pour une autre raison, l'église conçue par Francart et qui devait compter trois nefs, dont l'une de 12 mètres de large et de 18 mètres de hauteur, ne put jamais être édifiée. On se borna à construire l'édifice tel que nous le connaissons aujourd'hui et qui réalise un type unique, pensons-nous, en Belgique, en style Renaissance brabançonne. Eglise et presbytère, ou plus exactement chœur, sacristie et presbytère forment un seul et même bâtiment d'un cachet des plus intéressants. Il fut achevé vers 1712. Entourée d'un splendide cadre de verdure, l'église, vue surtout de l'est, se détache admirablement et domine le petit hameau blotti en quelque sorte sous sa protection.

La statue de la Vierge qui se trouve aujourd'hui dans la chapelle fut acquise en 1632, à Bruxelles, par un groupe de notables et inaugurée en présence du magistrat de la ville par ordre du seigneur Van Ophem, receveur général du Brabant. Chaque fois que le Brabant fut menacé d'invasion, la statue fut ramenée à Bruxelles. C'est ainsi qu'elle fut cachée successivement chez les Carmélites, rue Thérésienne, puis chez les Bénédictines et enfin à la chapelle de la Madeleine, à Bruxelles. L'ouragan passé, le clergé de la capitale la reconduisit chaque fois en grande pompe pour la replacer au « Jésus Eik ». Aujourd'hui encore, elle attire, d'après



L'oratoire en plein air.
(Photo Michel Delmelle.)

les chiffres qui nous ont été donnés, de 150.000 à 200.000 pèlerins chaque année. L'intérieur de l'église mérite une visite. On y remarque surtout des confessionnaux précieusement sculptés et un portail en style Louis XIII qui date de la première moitié du XVIII^{me} siècle. La chapelle dépend actuellement encore de la célèbre abbaye de Parc, près de Louvain, abbaye de l'ordre des Prémontrés, dont l'activité est si étroitement unie à l'histoire de la Belgique, surtout au XVIII^{me} siècle... »

Aux détails fournis par le collaborateur de la revue du Touring Club de Belgique, ajoutons ceux-ci :

— Notre-Dame-au-Bois servit jadis de lieu de rendez-vous aux veneurs et aux membres de la Chambre des Comptes chargés de procéder aux marquages des coupes de bois dans la forêt de Soignes. Le hameau, qui fait partie de la commune d'Overysse mais a bénéficié pendant un certain temps — à l'époque de la révolution française — de l'autonomie administrative, a acquis une importance croissante à la suite de la construction de la route en 1832. Un relais de poste y fut installé à l'époque.

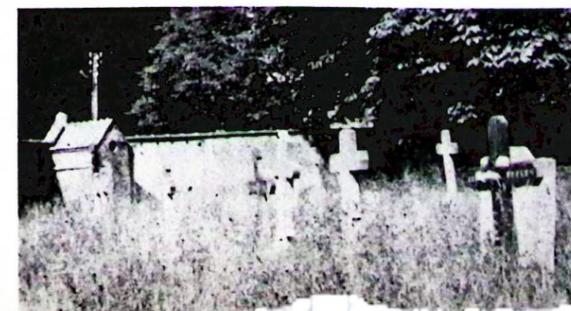
— Ce serait un boucher de Bruxelles, nommé Pierre Vandekerckhove, qui aurait fait placer, sur le chêne voisin du « Duyvels Eik », une croix portant le Christ. Selon certains auteurs, cette « sanctification » pacifia ce secteur de la forêt qui, auparavant, avait été le théâtre de plusieurs événements sanglants.

— L'édifice actuel, de style baroque, a été restauré au commencement du siècle par l'architecte bruxellois Paul Saintenoy, alors que la cure était occupée par le chanoine norbertin Hoefnagels. Certains travaux de restauration extérieurs ont été effectués naguère et d'autres, intérieurs, sont en cours depuis des mois.

— L'intérieur, d'heureuses proportions, est abondamment décoré : marbre, peintures, ex-voto de différentes formes et matières. Beaucoup de tableaux accrochés aux murs de la nef de 1667 ont été donnés à l'église à titre de gratitude pour quelque faveur obtenue. Certains d'entre eux présentent un grand intérêt documentaire. Si les uns illustrent le « miracle » proprement dit, les autres restituent les traits de la personne qui en a été la bénéficiaire. De style Louis XIV, le maître-autel date de 1714. Il est surmonté d'une toile d'André de Licht exécutée en 1662. Les autels latéraux de même que les confessionnaux,

la chaire de vérité — qui date de 1751 — et les boiseries — encadrant de petits tableaux carrés qui viennent d'être confiés au restaurateur — sont remarquables. Sont également dignes d'une particulière attention les fonts baptis-

Le vieux cimetière.
(Photo Michel Delmelle.)



L'exposition d'Art de la Province de BRABANT

CETTE année l'exposition organisée par la Province de Brabant a mieux que jamais réalisé son dessein qui est d'offrir aux amateurs un panorama valable de l'art actuel en Brabant. Ce propos exclut d'emblée tout apriorisme dans la sélection.

S'il me fallait qualifier brièvement cette exposition fut la plus difficile. Accusera-t-on le jury de ment accompli sa mission qui est d'élire en toute objectivité et en fonction des seuls critères esthétiques, les représentants des diverses tendances de l'art d'aujourd'hui.

Cette tâche difficile en soi s'avère particulièrement complexe lorsqu'un nombre intangible de participants est imposé. Aussi, comme le rappelait, dans son allocution inaugurale, le président du jury, M. le député Spaelant, de nombreux artistes ont-ils été évincés en raison de l'insuffisance des cimaises.

C'est, bien entendu, pour la peinture que la sélection fut la plus difficile. Accusera-t-on le jury de sévérité ? Peut-être. Pour ma part, je ne puis qu'approuver la rigueur qui a procédé au choix. La médiocrité a été pourfendue, et c'est tant mieux.

C'est l'une des traditions de l'exposition que l'invitation faite à quelques artistes connus de participer au Salon. Ceci nous vaut d'admirer aux cimaises l'univers poétique de Micheline Boyadjian, les féeries colorées de Pierre De Muylder, le graphisme raffiné de Lismonde, la fougue expressionniste de War Van Overstraeten, ou encore le lyrisme abstrait de Dorchy.

Je ne puis ici énumérer les quelque soixante-dix artistes dont l'œuvre retient l'attention à des titres divers. En ce qui concerne les tendances, il est difficile et d'ailleurs vain de vouloir discerner une quelconque primauté de l'une par rapport à l'autre. Abstraits et figuratifs se partagent les cimaises; de chaque côté s'affirment d'incontestables qualités plastiques.

Citons, parmi les artistes les plus connus, les noms d'Alice Frey, Jean Govaerts, Franz Depooter, Luc De Decker, Herman Minner, Maurice Schelck, Jeanne Portenart, Roger Somville, Maurice Mareels... Il convient aussi de souligner que nombreux sont les jeunes peintres qui participent pour la première fois à ce Salon. En les accueillant en son sein, l'exposition affirme, en même temps que sa vitalité, sa volonté de découvrir dans l'art d'aujourd'hui les prémices de l'art de demain.

L'importance accordée cette année à la sculpture se situe dans la perspective éclectique déjà soulignée. Trop souvent, les expositions sacrifient à la peinture; or cette primauté picturale est moins justifiée aujourd'hui qu'hier. C'est, en effet, dans le domaine pictural que s'élaborent les solutions plastiques les plus audacieuses mais aussi les plus valables de l'art contemporain.

En sélectionnant plus de quarante sculpteurs, le jury a montré son désir de suivre pas à pas l'évolution esthétique. Bien entendu, cette volonté nova-

trice est tempérée par le souci légitime d'offrir le panorama le plus vaste possible de la production actuelle en Brabant.

Nous voyons donc côte à côte les représentants de l'art officiel et les adeptes des courants novateurs. Limitée à cette confrontation de tendances divergentes sinon opposées, la section de sculpture offrirait déjà un intérêt passionnant. Mais il est un élément qu'elle met en évidence, c'est que, par-delà l'intransigeance de certaines positions esthétiques, se dégage une évidente unité dans la sculpture actuelle.

Qu'ils soient abstraits ou figuratifs, les sculpteurs d'aujourd'hui ne trichent plus avec le matériau; ils ont engagé avec celui-ci un dialogue franc et loyal. Hier encore dissimulé sous les stucs, le matériau est aujourd'hui magnifié. Ce respect de la pierre, du métal ou du bois réunit des artistes aussi différents que Jacques Moeschal et Jean Canneel.

Chacun se réjouira de la place importante accordée aux métiers d'art. Était-il meilleure occasion de souligner l'action éclairée de la Province en faveur du renouveau de ces arts longtemps qualifiés de mineurs ? Cette action, qui a abouti il y a peu à la renaissance de l'Office des artisanats et des métiers d'art de la Province, a trouvé au Palais des Congrès sa consécration.

Dans toutes les techniques, nombreux sont les noms à citer, innombrables les œuvres à mentionner. Retenons pour la tapisserie les envois de Liliane Badin, Jeannine Coppens, Edmond Dubrunfaut, Maud Henon et Jean Van Noten. En mosaïque, l'on remarque particulièrement les « Noces de Cana », de Mary Dambiermont, que l'on avait déjà vues à l'Exposition internationale d'art sacré, à Tournai.

Nombreux sont les artistes qui se tournent vers la céramique et qui y trouvent un moyen d'expression adapté à leur sensibilité. Mais la révélation de l'Exposition est sans doute le regain de faveur dont jouit la technique de l'émail, particulièrement de l'émail cloisonné.

Art de synthèse par excellence, l'architecture avait sa place dans ce panorama de l'art actuel en Brabant. Avec l'autorité qu'on leur connaît, les membres du jury, MM. Crickx et Martiny, ont sélectionné les expressions les plus valables de l'architecture brabançonne d'aujourd'hui. Je ne doute pas que les nombreuses maquettes exposées aient retenu toute l'attention du visiteur.

L'Exposition 1961 s'inscrit ainsi en net progrès par rapport aux précédentes. Qu'on permette au critique d'art de souhaiter que toutes les Expositions officielles entendent comme celle-ci le message de l'art actuel, qu'elles accueillent à côté des artistes arrivés les jeunes, ces artistes de demain. Comme l'écrivait il y a quelques années le regretté Charles Bernard, la jeunesse est toujours sympathique et elle a toujours raison. La pléiade de jeunes artistes inscrits au catalogue prouve la vitalité de l'Exposition annuelle de la province de Brabant. Elle atteste aussi que le jury est dans la bonne voie.

Marcel FRYNS.

Haut-relief en céramique à la mémoire de Victor Kinon.

(Photo Michel Delmelle)

maux de 1756, les pierres commémoratives apposées à droite et à gauche du chœur et le banc de communion sculpté en Louis XIII. Il a été offert à la chapelle de Notre-Dame-au-Bois par les époux François-Jean Maes (1795-1844) et

Marie-Sophie-Anasthasie Vanderstraeten (1804-1833). Il est supporté par un long bas-relief sculpté et doré représentant la dernière cène. La lumière solaire pénètre à l'intérieur du sanctuaire par de larges baies cintrées à la partie supérieure (six de chaque côté) et pourvues de vitraux artistiques. Ceux-ci ont été placés en 1924 à l'occasion du couronnement de la statue de la Vierge, couronnement qui donna lieu à de grandes cérémonies religieuses présidées par le Cardinal Mercier (en date du 1er juin).

Très fréquenté jadis, le pèlerinage de Notre-Dame-au-Bois attire encore, chaque année, quantité de fidèles venus principalement des paroisses voisines : Overysse, Duisburg, Hoeilaart, etc., et de la capitale. Le dimanche 2 juillet 1961, fête de la Visitation, une grande procession réunissant plusieurs centaines de personnes y a eu lieu. Toutefois, aujourd'hui comme il y a trente ou cinquante ans, la plupart de ceux qui se rendent à Notre-Dame-au-Bois ou s'y arrêtent ont un autre but : se reposer, se désaltérer d'une Kriek ou se restaurer d'une tartine de fromage blanc garnie de radis, de petits oignons et de fin cresson.

En dehors du sanctuaire proprement dit existe à Notre-Dame-au-Bois, dans les jardins du presbytère, un spacieux et reposant oratoire en plein air, de construction récente, avec autel surélevé protégé par un dôme ou coupole soutenu par des colonnes cylindriques. Affectant la forme d'un quadrilatère, ce sanctuaire à ciel ouvert est entouré d'un cloître ou galerie couverte dont le mur du fond est garni de hauts-reliefs cintrés à la partie supérieure. Ces hauts-reliefs artistiques, en carreaux de céramique, ont été offerts à Notre-Dame-au-Bois. Les noms des donateurs sont inscrits sur chacune de ces œuvres d'art signées Degryze : paroisses avoisinantes, abbaye norbertine de Parc (les chanoines prémontrés de Parc-le-Duc, à Héverlé, desservent le sanctuaire depuis sa fondation; parmi les desservants attirés on trouve notamment, au XVII^{me} siècle, le Louvaniste Bartho-

lomeus Segers, né en 1615, auteur — notamment — d'un petit ouvrage de piété en l'honneur de la Vierge de la forêt de Soignes), le comte et la comtesse Mar-nix de Sainte-Aldegonde, la famille Braun de Ter Meeren, etc. Un des hauts-reliefs en question a été offert par la veuve du poète Victor Kinon. Un autre a été scellé dans le mur pour rappeler la mémoire de l'auteur des *Chansons du petit Pèlerin à Notre-Dame de Montaigu*.

Le souvenir de celui-ci est également présent, à Notre-Dame-au-Bois, dans l'humble cimetière envahi de hautes herbes et de marguerites sauvages qui groupe, sous la protection de la haute tour et de son svelte clocher, ses croix de bois, ses croix de pierre bleue, ses tombes et ses caveaux. Reposent là, dans cet enclos abandonné, entre autres personnages, les membres défunts de la famille de Meeüs-de Beaufort, le peintre verrier Edouard Steyaert dont la tombe s'orne d'un beau masque mortuaire (Edouard Steyaert, auteur des vitraux placés en 1924 dans la chapelle, était né à Moerbeke-lez-Bruges en 1868 et devait mourir à Schaerbeek en 1932), et — enfin — le poète Victor Kinon. Sa tombe ne porte d'autre inscription que son nom, la simple mais éloquente mention : « *Poète de Notre-Dame* », et deux dates : 1873-1953.

Victor Kinon ! Né le 17 mars 1873 à Tirlemont d'un père né à Gingelom, propriétaire d'une boucherie de la rue de Louvain, et d'une mère originaire d'Hakendover, il n'a cessé de chanter, en vers français, le Hageland et la Vierge des Sapinières :

*Ma bonne Mère, enfin, voyez, je suis venu !
Maintenant je suis près de vous à Montaigu.
Maintenant je vais vous dire de douces choses
Et vous offrir mon cœur comme un bouton de roses...*

Au terme de son existence, le poète — qui avait fait une brillante carrière au Ministère de la Justice — s'était retiré à La Panne, dans une villa baptisée *Aspicollis*, en hommage à Notre-Dame de Montaigu. C'est à La Panne, loin des rumeurs stériles de la ville, qu'il devait mourir le 23 octobre 1953. Le vieil homme au cœur toujours jeune et ardent avait-il exprimé le désir de reposer, pour l'éternité, à l'ombre de l'église au bord du bois ? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, c'est là qu'il est enterré, dans un étroit cimetière paysan, plein d'herbes folles, dont la porte rouillée ne s'ouvre que de temps en temps pour laisser entrer un vivant qui se souvient.

Joseph Delmelle.

La tombe du poète Victor Kinon à Notre-Dame-au-Bois.
(Photo Michel Delmelle.)



* Chantres du Brabant *

L'AUTRE jour, je m'arrêtai sur les vers de Prosper ROIDOT (1) :

Pommiers d'après-midi, ô Brabant frais et vert
quel beau fruit on me donne !
Pour que luisent mes vers comme une eau dans un [creux,

Pour qu'ils soient lestes, purs, vifs et résonnent
comme l'outil heurtant la pierre,
Brabant frais, goût de fruit, beau temps
Pommiers d'après-midi, faites que la lumière
ait aussi dix-huit ans !

... ..
On voyait Linkebeek poindre des sapinières.
Pendant que je cherchais des rimes à « fatal »,
Elle dormait dans la fougère.

Il n'a suffi que de cela pour revoir défiler devant mes yeux toute l'œuvre du poète Prosper et du peintre Henri ROIDOT qui, tous deux, aimèrent profondément notre belle province. Tous deux, à leur manière, ont immortalisé ces merveilleux coins brabançons.

Je me souviens d'une phrase de Lucien CHRISTOPHE, Ardennais qui, vers 1912, retardait son retour vers les collines verviétoises pour explorer une campagne brabançonne dont quelques vers de Prosper ROIDOT lui avaient fait sentir le puissant attrait et qui disait : « Lorsqu'on annonça la mort de Prosper ROIDOT en septembre, à peu près dans le temps que la biennale de Knokke battait son plein, je me suis demandé combien de poètes soudain interrogés là auraient pu citer un vers de Prosper ROIDOT ». (2)

N'en est-il pas souvent ainsi d'artistes ou poètes modestes ?

Nous pourrions en citer plusieurs. Comme Brabant, il en est un parmi eux, très fort pourtant mais qu'aucun de ses nombreux amis n'a tiré de l'oubli : Corneille VAN LEEMPUTTEN, ce peintre-poète qui naquit sur les rives du Démer et dont j'espère avoir l'occasion de vous entretenir plus longuement au cours d'un prochain billet.

Les vers cités ci-dessus font surgir immédiatement devant nous l'œuvre du peintre Henri ROIDOT qui sut faire chanter la lumière, même par temps gris, des pommiers en Brabant ainsi que celle de Juliette WYTSMAN et de son professeur et époux Rodolphe : couple harmonieux et en parfaite communion intellectuelle, de bonté et d'Amour dans la conception la plus large.

Leurs affinités spirituelles doublées d'une parité de talent leur permettait de s'enrichir mutuellement sans perdre un grain de leur personnalité. En 1925, leurs amis allaient nous gratifier d'une exposition et l'on se réjouissait d'applaudir ce duo qu'aucune ombre n'avait assombri. On allait mettre la dernière main à l'œuvre entreprise lorsque la nouvelle fatale vint

arrêter le tout : Juliette WYTSMAN venait de mourir à un moment où l'on s'y attendait le moins. Devant la douleur intense de son époux qui n'aurait certes pu franchir le seuil de pareille manifestation, il fut renoncé à poursuivre l'initiative.

Tout jeune, Rodolphe WYTSMAN, fréquentait à Knokke — qui, à l'époque, n'était qu'un humble village de pêcheurs — ses formidables aînés A. VERWEE, C. VAN LEEMPUTTEN, F. STROOBANT, VERHAS et d'autres encore qui se réunissaient dans le seul établissement du village et qui servait à la fois de maison communale, d'école et de... pension-restaurant. Les poules y picoraient à terre, mais ce n'était pas là le détail le moins pittoresque.

La commune d'IXELLES a eu l'occasion d'acquiescer de nombreuses toiles des deux maîtres. Une visite est à faire à son Musée (3) où sont groupées ces œuvres. Quoique ayant leur Ecole de Peinture à IXELLES, ils avaient choisi leur nid dans ce coin de prédilection où se rencontraient l'art et la littérature qu'a toujours été LINKEBEEK.

Nous avons eu l'insigne honneur de faire nos premières armes d'aquarelliste dans leur sillage. Tout gamin, ma présence à côté de leurs chevalets était admise. Jeune campagnard, très sensible aux belles choses, en silence je suivais leur travail et mes yeux n'étaient pas grands assez pour enregistrer et essayer de retenir de toute façon quelque chose des merveilles qui s'élaboraient devant moi. Quelle ne fut pas ma satisfaction, lorsque — campé à côté de Juliette WYTSMAN — je pus profiter de toute son expérience lorsqu'elle exécuta sa splendide toile « Les Genêts » (4). Pleine de tendresse, elle gratifia le jeune éliacin que j'étais de force conseils et indications que j'ai eu l'occasion de mettre à profit et auxquels je dus en grande partie le succès de ma première exposition que je fis quelque trente ans plus tard (1957).

Ces « Genêts » ! Tout un poème... Elle seule était capable de nous faire découvrir toute la beauté, tout le sentiment qui se dégagent de ces touffes au bord du chemin, sur le versant de la colline ou à l'orée d'une sapinière de son Linkebeek où l'on retrouve des coins d'Ardenne comme des coins de Campine.

Que nous sommes loin de certaines mièvreries féminines ! Le paysage — véritable écrin de ces humbles fleurs des champs, devenus des bijoux — resplendit de tous ses feux sous le pinceau magique de Juliette. Car, ne l'oublions pas, Rodolphe fut son maître et Juliette n'aurait eu aucune peine à le dépasser. Si, des fois, elle le fit, c'était tout à fait involontairement parce que d'aucune façon elle n'eut voulu recueillir plus de lauriers que son époux pour lequel elle éprouvait sa vie durant une admiration et un amour sans bornes.

Linkebeek.
(Dessin C. Derie.)

Avec une surprenante habileté elle parvenait à rendre admirables les sujets les plus ingrats, telles ces humbles fleurs emmêlées parmi les herbes (La Meuse, Tailfer), pommiers en fleurs (Vergers à Linkebeek et ailleurs), bruyères au parfum de miel, genêts aux innombrables papillons d'or (Orée des Pinèdes, Linkebeek-Verrewinkel). Tout nous parle un langage riche, clair et joyeux dont son cœur déborda toute sa vie avec une grâce féminine doublée d'une robustesse virile.

Ici, je reprends volontiers l'avis d'un éminent critique de l'époque (5) :

« Comme Anne Boch, Louise Héger, Alice Ronner, Marguerite Verboeckhoven, Jenny Montigny et Léo Jo, pour ne citer que ces femmes-peintres de chez nous dont les œuvres dénoncent par leurs qualités l'erreur d'en croire encore l'homme uniquement doué, Juliette WYTSMAN nous prouve, par les siennes que la femme ne lui cède en rien dans ce domaine et, souvent, l'y surpasse. Il n'est aucun de ses ouvrages qui ne puisse être comparé à ceux de ses émules de l'autre sexe. Elle nous en laisse qui, par l'ingéniosité de la mise en page, la fermeté du dessin, l'éclat de la couleur, la profondeur du sentiment ou sa finesse, l'inspiration et la science dont ils témoignent, peuvent incontestablement prendre place parmi les meilleurs de notre école et de notre temps.

« Tels étaient, chez cette femme exquise, le poète et le peintre; si simplement, si naturellement l'un et l'autre, qu'elle n'affecta jamais aucune de ces allures bizarres que certains affichent, aux yeux des gens, pour se singulariser et attirer sur soi une attention qu'il vaut mieux ambitionner pour ses œuvres en s'efforçant de les en rendre dignes par la loyauté de son labeur.

« D'un désintéressement absolu, elle ne peignit jamais que pour satisfaire sa passion des belles choses, professer la foi qu'elle leur avait vouée, en perpétuer le souvenir, y retrouver le choc de ses émotions; après quoi, y pensant encore, mais acceptant de s'en distraire pour se rendre modestement utile à autrui, elle vaquait aux soins de sa maison, aussi zélée à se vouloir exacte ménagère que peintre excellent. A peine parlait-elle de son art, bien qu'il fût l'objet de son constant souci, tant elle le considérait, sans doute, comme une émanation naturelle et totale de ses facultés. Elle quittait son chevalet avec la simplicité souriante qu'elle apportait à tout ce qu'elle entreprenait, y retournant après avoir veillé à ces humbles besognes qui incombent à la maîtresse du logis, sans se croire supérieure en rien, du fait même qu'elle précisait sa supériorité.

«
« La beauté de son œuvre de peintre se double de la beauté de sa vie de femme... »



Nous sommes heureux de relire ces lignes merveilleuses et de les confirmer, point par point. Tout gamin que j'étais, j'éprouvais déjà cette admiration muette devant ce couple si doux avec moi et que je suivis pas à pas.

Il m'incombe cependant d'y ajouter que par son doux regard Rodolphe, à sa façon, savait remercier le Créateur d'avoir réuni tant de qualités en celle qui, d'abord, fut une élève assidue et, ensuite, l'épouse la plus complète.

N'est-il pas nécessaire de rappeler ceci, de temps à autre ?

La Commune d'IXELLES l'a oublié à 50 %. Il y existe une rue Juliette WYTSMAN. Dommage que Rodolphe y ait été oublié.

LINKEBEEK a été plus reconnaissante. Elle donna le nom de « Sentier Rodolphe et Juliette WYTSMAN » au pittoresque sentier qui les abrita pendant 35 ans dans la quiétude des « Tournesols », demeure léguée après la mort de Rodolphe au Dispensaire des Artistes.

BRABANT !... Terre de poésie et d'art, dont nous battons les moindres sentiers jusqu'à notre dernier souffle. Je joindrai mon humble voix fêlée à tous ces maîtres qui l'ont tant aimée.

C. J. DERIE-DUBRUNCQUEZ.
Juin 1961.

(1) Le Jeu des dix-huit ans.

(2) Phare dimanche, 22-11-59.

(3) Pas en ce moment où les salles sont désorganisées, mais qui seront en état pour la saison d'automne, paraît-il.

(4) Au Musée Moderne de Bruxelles.

(5) Lucien Jottrand, dans l'Art Belge d'avril 1925.

VISAGES de nos MÉTIERS d'ART en BRABANT

DANS de précédents numéros de « Brabant », nous avons tracé les portraits de dix céramistes qui se sont consacrés, les uns à la céramique purement décorative, les autres à la céramique utilitaire. En voici quatre autres, « décoratifs » ou « utilitaires » ou les deux à fois, la plupart sans limites bien précises.

QUELQUES CÉRAMISTES

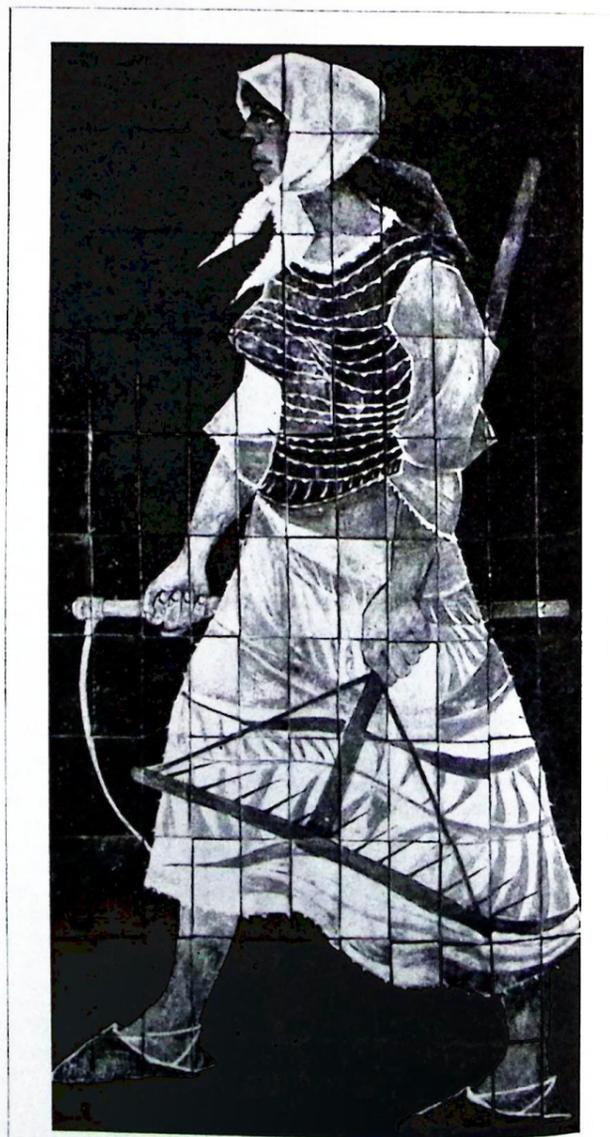
qui flânent entre le plaisir des yeux et l'utilité de jolies pièces...

La terre n'est pas seulement destinée à accueillir les graines, à nourrir les hommes et les bêtes, à recevoir le décor de notre vie : dans le feu, elle durcit et, modelée par l'homme avant d'être la proie des flammes, elle se plie aux délices de l'imagination...

Le retour aux arts vivants du feu a été marqué par la volonté de chasser des mémoires le décor de la convention. Il fut, par la même occasion, une réaction de la jeunesse contre une industrialisation envahissante. Quelques artistes ont ainsi renoué avec les techniques antiques, en restituant à la céramique, son rôle esthétique dans le cadre de la collectivité.

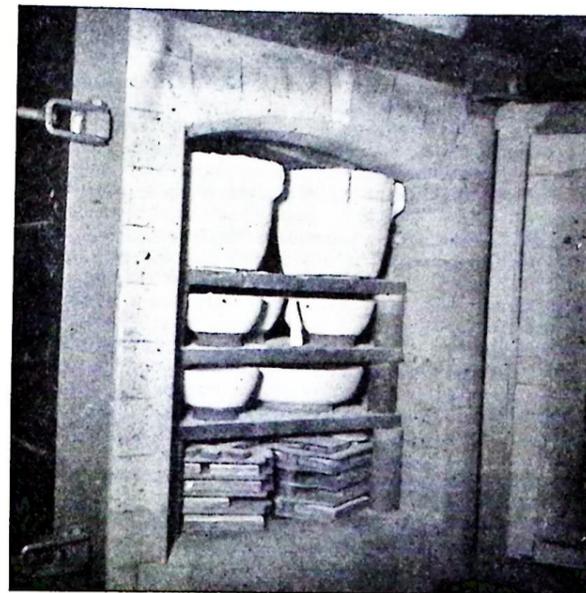
Paul CASO.

Roger Somville, peintre-cartonnier au départ, a recommencé l'expérience de la tapisserie en faisant de la céramique murale...



PIERRE DE ROUCK

Amateur de céramique qui y est venu par lui-même ou par goût personnel



APRES mes visites à Antoine de Vinck, à Simon du Chastel, à André Mees, à Francis Dufey, à Aline Neve et à Mirko Orlandini, je me trouve à nouveau, avec Pierre De Rouck, en présence d'un potier. Ce céramiste, qui a 31 ans et qui pratique le judo à ses moments perdus, constitue un cas assez exceptionnel : il s'intéressait à la céramique et en achetait en véritable amateur jusqu'au jour où il s'est dit : « Pourquoi n'en ferais-je pas moi-même ? » Et lui, sans être passé ni par l'Académie de Bruxelles, ni par La Cambre, s'est mis à la céramique à son tour. Soyons honnête : il a tout de même appris ce métier au cours d'un stage qu'il a fait chez Francis Dufey, cet homme sans secrets. Après une année de cet apprentissage amical, Pierre De Rouck a acheté un four et s'est installé un atelier dans une annexe de la maison qu'il occupe 13, rue des Sicambres, à Etterbeek.

— Il y a deux ans que je travaille ici, me dit-il. Au début, j'ai évidemment fait beaucoup d'erreurs...

— A quel critère répond votre céramique ?

— Le caractère propre de la céramique artisanale individuelle, c'est d'être l'expression directe et entière de l'intention de l'artisan qui l'a conçue et confectionnée lui-même et qui, par conséquent, l'a empreinte à tous les stades de fabrication de sa personnalité, de sa sensibilité d'homme. Cette œuvre aura, par définition, une qualité, une chaleur humaines qu'aucun produit industriel ne possèdera jamais, si perfectionné soit-il dans sa forme comme dans sa matière.

— Cette perfection du procédé industriel vous choque, vous, artisan individuel ?

— Oui et non, dit Pierre De Rouck en souriant. En fait, il faut bien reconnaître qu'elle tue très souvent la vie du produit fabriqué en lui enlevant ce mélange de qualités et de défauts qui anime l'œuvre humaine et fait qu'elle nous touche. Une œuvre artisanale, au contraire, peut et doit montrer des imperfections. Ces imperfections ne sont pas des défauts tant qu'elles ne nuisent pas à l'essentiel de l'œuvre.

— Donnez-vous une destination aux pièces que vous fabriquez ?

— Sans aucun doute. Et c'est là le deuxième critère de la valeur d'une céramique, à mon point de vue : le côté fonctionnel de l'œuvre.

Pierre De Rouck développe ainsi sa pensée :
— Une œuvre doit être vraie et utile. Si elle est inutile, elle « pose » presque inévitablement, elle est presque toujours prétentieuse et insupportable. Mon attention va personnellement aux objets de tous les jours, d'une utilité quotidienne, objets humbles, si négligés par la production industrielle et qui, pourtant, pourraient et devraient remplir de beauté notre vie quotidienne... alors qu'un objet dit « d'ornement » est toujours un peu bête dans son rôle strictement décoratif. Si vous voulez, pour moi, l'artisan doit créer une œuvre fonctionnelle, qui réponde bien au but auquel on la destine, sans addition inutile.
— Mais que faut-il encore pour que cette œuvre soit belle ?

— Je fais entrer en ligne de compte quatre éléments que je m'efforce d'adapter à la fonction et de concilier entre eux harmonieusement : la forme, le corps, l'émail et la décoration.

Résumons sous une forme claire le point de vue de Pierre De Rouck sur chacun de ces éléments :

— LA FORME : sera pure, c'est-à-dire sobre, naturelle, sans heurts et bien proportionnée;

— LE CORPS (ou matière) : on choisira une terre naturelle en évitant les « pâtes » trop préparées — qui n'ont aucun « grain » — et en donnant la préférence aux terres colorées;

— L'EMAIL : l'émaillage a pour but l'imperméabilisation de la terre. C'est en quelque sorte le vêtement d'une poterie. Il devra être réduit à l'essentiel et ne jamais être utilisé en couche épaisse pour dissimuler la pauvreté de la terre. Une juste correspondance entre la terre et l'émail ajoute à la beauté de l'ensemble. Le potier veillera donc généralement à laisser nue une partie au moins de la pièce afin que la relation entre la terre et l'émail soit bien apparente. L'émail, comme la terre, doit être pris tel quel dans la nature... dans la mesure du possible. D'ailleurs, en travaillant un émail avec excès, on lui enlève tout son caractère : un émail lisse et uniforme est un émail mort;

— LA DECORATION : pour lui, elle est subsidiaire et n'a qu'un rôle accessoire. Il lui semble absurde de donner à la décoration un rôle de premier plan. Une décoration ne se justifie que pour pallier éventuellement la pauvreté d'un autre élément — comme par exemple dans la décoration des carreaux, où le rôle de la forme est évidemment nul.

Pierre de Rouck fabrique également de ces carreaux : il étale à mon intention, sur la table de son living, des carreaux qui, assemblés, formeront un dessus de table. Lorsque ce puzzle est terminé, il y dépose différentes poteries de sa création : service à liqueur, pots à épices, plats à biscuits, gobelets, cache-pot, toutes pièces dans lesquelles je retrouve l'application des quatre principes énoncés plus haut.

Sur la cheminée, Pierre De Rouck me montre un pot à thé d'une fort belle venue, application totale du souci de « veiller à laisser nue une partie au moins de la pièce » : oui, vraiment, ici, la relation terre-émail est évidente et ajoute à l'incontestable beauté de l'ensemble. C'était pour moi la plus convaincante des démonstrations...

YANA DESAEGER

Peintre qui eut pour la céramique un véritable coup de foudre



YANA Desaegeer a suffisamment de philosophie souriante pour ne pas m'en vouloir si j'écris qu'elle est née en 1924. Elle a fréquenté l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, l'École des Arts du dessin à Saint-Josse-ten-Noode et l'École des Arts décoratifs à Molenbeek-Saint-Jean; obtenu des premiers prix avec distinctions diverses et un prix de maîtrise en peinture décorative en 1948; fait de la céramique, de la peinture, de la décoration; travaille seule et conçoit elle-même ses modèles.

Voilà, tout est dit. Yana Desaegeer rit de toutes ses dents. La frange noire qui surplombe son visage frémit imperceptiblement comme un palmier dans la bise du bord de mer. Tout est dit, du moins le croit-elle, car, en fait, ce serait trop simple. Mais tout a l'air si simple en elle et chez elle, dans ce petit appartement aux aspects vieillots qu'elle occupe au dernier étage du numéro 1 de l'avenue de Messidor, à Uccle. Mais mon rôle n'est pas de lui emboîter le pas sur cette voie du silence.

— Comment êtes-vous venue à la céramique ?

Elle réfléchit intensément puis éclate de rire :

— Par curiosité... En effet, je faisais un intérim à l'école Bisschoffshheim lorsque j'y ai rencontré Robert Van Nérom. Jusque là, j'avais fait du dessin, notamment avec Anto Carte, et des cartons de tapisseries. Il m'a incitée à venir à son cours de l'Académie de Molenbeek pour voir faire de la céramique. J'y suis allée vraiment par curiosité... et j'y suis restée... Pourquoi ? En grande partie parce que je me suis rendu compte que je parvenais à mieux m'extérioriser avec la terre. Une toile blanche m'effraye. La terre, je trouve très vite par quel bout la prendre !

Et pourtant, jusqu'il y a sept ou huit ans, c'était la peinture qui était la grande passion de Yana Desaegeer. Il suffit de parcourir la liste — déjà copieuse — de ses expositions pour s'en convaincre : 1944, 45, 46, l'Art jeune; 1950, salon à La Louvière; toujours en 1950, elle obtient le prix H. Jacquet;

1953, Salon quadriennal de Liège et Exposition de la province de Brabant; 1954, Salon des Peintres de la Mer au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles; cette même année, elle décroche le prix Louis Schmidt; 1955-56 et 58, Uccle Centre d'Art; 1956, Arts et Réalités; et expositions à Deauville et à Paris...

L'année 1956 marque d'ailleurs le tournant : Yana Desaegeer présente sa première exposition privée à la Galerie d'Egmont : peintures et céramiques s'y côtoient. Elle rééditera cette expérience en 1957 et en 1959, mais alors uniquement avec des céramiques. Lorsque nous nous sommes rencontrés, elle préparait activement une exposition de panneaux décoratifs pour le mois de mai 1962, toujours à la Galerie d'Egmont.

Pour épuiser ce chapitre des expositions, signalons encore que Yana Desaegeer était représentée à l'Expo 58 et qu'elle a montré des pièces aux confrontations de la province de Brabant en 1957 et en 1960, année où elle a reçu le prix de 10.000 francs pour son panneau « L'Arche de Noé ».

— La découverte de la céramique constitua donc un coup de foudre pour vous ?

— Oui, sans aucun doute. J'ai commencé évidemment par faire des petits pots, pour apprendre à tourner. J'en suis venue très rapidement aux figurines inspirées de la Commedia dell'Arte, du cirque, des marionnettes.

— Avez-vous des vues très précises sur ce que doit être la céramique ?

Yana Desaegeer hésite : la question l'embarrasse parce que, en fait, elle n'a pas d'idée préconçue.

— Je recherche ce qui m'amuse, moi, d'abord. Si je fais un clown, je veux qu'il représente quelque chose. Je lui raconte une histoire s'il le faut, son histoire, et, au gré des mots, naissent les formes et les attitudes. La terre est maîtresse. Je tire parti d'une bosse fortuite, par exemple, pour faire naître une expression qui peut aller jusqu'à la caricature... Non, non, je n'ai pas d'idée préconçue, vraiment pas de théorie. Chez moi, c'est l'instinct qui joue. Je m'amuse et il m'arrive d'éclater de rire devant une trouvaille inattendue, une forme que prend brusquement un personnage ou un animal...

Car Yana Desaegeer crée également des animaux : rhinocéros, bellettes, fouines, taureaux, chats...

— Pour les animaux, je recherche, comme pour les figurines, la simplicité avant tout. Ce que je pousse, c'est le caractère qui frappe le plus.

Dans l'atelier de Yana Desaegeer, le canari Mit-souko manifeste sa joie à notre entrée. Lui aussi fait partie du paradis terrestre de la jeune femme; à lui aussi, elle raconte des histoires lorsque, travaillant aux panneaux décoratifs qu'elle prépare pour sa prochaine exposition, elle lève la tête vers la cage où il s'ébat joyeusement.

— Et la vente ?

La céramiste ne rit plus à cette question.

— Mieux vaut ne pas en parler, dit-elle. Pour mes expositions privées, je suis parvenue à « boucler » mes frais. Mais, sur le plan quotidien, ce n'est pas un métier qui me permet de vivre...

Fort heureusement, Yana Desaegeer possède son optimisme inné et la conviction qu'elle finira par imposer les figurines amusantes, les animaux poétiques, les panneaux qu'elle compose et façonne avec un tel amour du beau et une telle spontanéité... Ce serait trop injuste si tout cela était perdu... En attendant, elle s'amuse bien tout de même !

ROGER SOMVILLE

Un grandiose face à face avec les problèmes de l'art mural

UNE maisonnette de style campagnard peinte en rose, exactement à la limite de Tervueren et de Crainhem : le 280, chaussée de Bruxelles. C'est là que Roger Somville m'attend avec une écrasante documentation consacrée à sa production de peintre, de cartonnier et de céramiste. Lui-même considère que cette dernière activité est secondaire dans l'ensemble de son œuvre. Et cependant, c'est à elle que nous allons nous intéresser aujourd'hui... en la situant précisément dans le contexte de cette œuvre gigantesque d'un artiste qui sait tellement peu où donner de la tête qu'il doit se réfugier dans sa ferme-atelier d'Auvergne pour échapper au téléphone.

Ce grand garçon débordant de vitalité entreprend aussitôt de me dresser un panorama méthodique de sa carrière, qui a commencé par des études à l'Académie de Bruxelles, puis à l'Ensaad à La Cambre.

— Nous étions là quelques-uns à nous intéresser aux problèmes de l'art mural en général. Nous pensions que l'époque à laquelle nous vivons a un sens collectif et qu'il faut répondre à ce sens par des moyens d'expression plus collectifs. Nous avons alors regardé autour de nous ce qui pouvait nous aider. Nous avons été fortement influencés par les Mexicains — notamment Diego Rivera — qui ont posé les bases d'un art mural et créé un art s'adressant à un public très large, mais dans des conditions qui ne sont pas les nôtres. C'est alors que nous avons décidé la rénovation de la tapisserie en Belgique. C'était en 1945. Nous avions 23-24 ans. Lurçat et Gromaire avaient réussi en France.

De là est né le groupe « Forces Murales », qui comprend, outre mon hôte, ses amis Edmond Dubrunfaut et Louis Deltour. Mais si Lurçat a basé toute son œuvre sur le côté décoratif de ses cartons, l'homme étant secondaire, les trois associés ont, au contraire, placé l'homme au centre de leurs préoccupations. En 1947, l'Etat leur a passé une commande de 300 m² de tapisseries qui se trouvent actuellement dans les différentes ambassades belges à l'étranger. Les pièces étaient tissées à Tournai par des réadaptés professionnels. Au terme de cette entreprise, les trois artistes devaient subir une certaine influence française, abandonnant pendant un an ou deux le style très réaliste (auquel ils sont revenus !), laissant l'arabesque décorative prendre le pas sur le reste de la tapisserie.

— Sans que ce soit du Lurçat, me dit Roger Somville, on y retrouvait néanmoins son principal défaut. Ceci n'est pas une critique, car je considère Lurçat comme le plus grand tapissier d'Europe... mais face à la tendance générale de sa vie.

Pour sa part, Roger Somville a tissé une centaine de tapisseries représentant un total de mille mètres carrés, et notamment, avec Edmond Dubrunfaut, celles qui ornent la salle du conseil provincial du Brabant.

— Comment, lancé comme vous l'étiez dans la tapisserie, êtes-vous venu à la céramique ?

— En 1950, nous avons dû fermer Tournai parce que nous n'avons pu profiter des 300 m² réalisés pour l'Etat : en effet, les tapisseries, au lieu d'être exposées au Palais des Beaux-Arts comme cela était prévu, ont été réparties immédiatement dans les ambassades. Ma femme, Simone Tits, faisait de la céramique depuis longtemps. C'est alors que nous avons créé l'atelier de céramique de Dour. D'autres se sont joints à nous : Marie-Henriette Bataille et



Monique Cornil. En fait, là, j'ai recommencé l'expérience de la tapisserie en faisant de la céramique murale pour les écoles, par exemple, les maisons communales et même pour les cafés, ce qui est certes une expérience populaire. J'en ai fait moi-même environ 300 m². Dans ce domaine de l'art mural, j'ai fait également les fresques du Palais de Justice de Bruxelles, qui ont fait scandale il y a quinze ans et qui, depuis, sont à l'abandon. Avec Dubrunfaut, j'ai réalisé les deux fresques en polyester sur aluminium qui ornaient les shoppings centers de l'Expo 58, « Les Constructeurs » et « Les Visiteurs de l'Exposition ».

— En céramique, faites-vous autre chose que la décoration murale ?

— Nous faisons également des plats, des pots, des pieds de lampes. Pour moi seul, j'ai fait dix à douze mille céramiques, mais toujours différentes.

— Quel est le principe de base de cet atelier ?

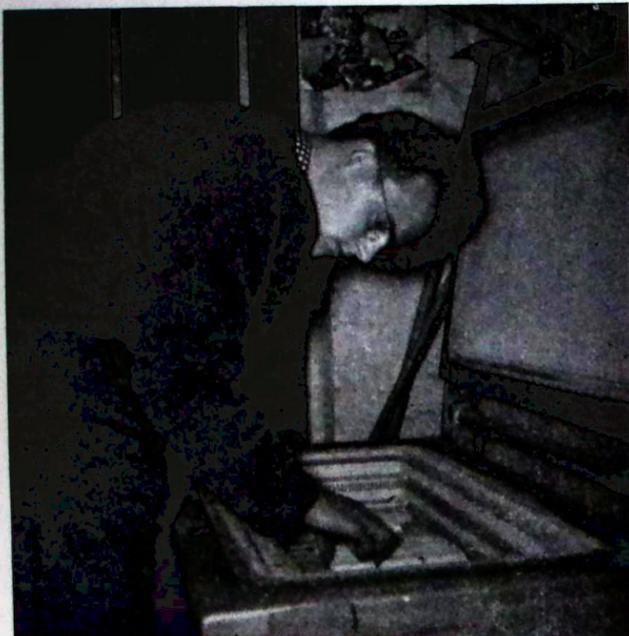
— Créer une céramique qui soit optimiste, qui apporte de la joie dans un intérieur, de l'intimité, de la chaleur humaine. Du point de vue social, nous avons mis cette céramique à la portée d'un public relativement large, puisque les prix se situent entre ceux de l'usine et ceux de l'artisan. C'est d'ailleurs ce qui nous a permis, malgré le fait qu'il s'agisse de pièces uniques, de vendre tant. Il faut vous dire que l'atelier vit sans finances. Les associés sont payés selon ce qu'ils vendent, et les bénéficiaires sont partagés.

On voit, par ce panorama de sa carrière, que Roger Somville a eu et continue à avoir une activité débordante. Et encore, il faut ajouter à cela qu'il dirige l'Académie des Beaux-Arts de Watermael-Boitsfort et qu'il est administrateur du Conseil national des Arts plastiques. Il a participé à ce jour à près de 150 expositions, depuis 1944 !

— En fait, me dit en conclusion Roger Somville, je suis avant tout un peintre... qui fait de la céramique.

ETIENNE VAN CAPPELLEN

Engagé sur une route qui s'ouvre généreusement devant lui



ETIENNE Van Cappellen est à la fois surpris et enchanté : surpris parce que ses céramiques connaissent un certain succès, et enchanté parce qu'il est jeune et presque débutant... et que le succès est une chose qui ne se refuse pas.

C'est un grand garçon blond et très modeste. Il a vingt-cinq ans. Il est né à Asse — dans le Payottenland — à quelques kilomètres de la Frandre orientale, et il y habite toujours, 26, rue Neuve, où ses parents tiennent un magasin de papier peints, peintures, etc. Lui occupe un coin du living — il y travaille sur un tréteau — parce qu'il fait trop froid dans la remise qui lui sert d'atelier, sur le côté du jardin.

Ancien élève de l'Institut Saint-Luc à Bruxelles, il profita d'abord des enseignements de Luc Verstraete et de Jos De Maegd. Trois années plus tard, il entra à La Cambre, dont l'écrivain flamand Herman Teirlinck était le directeur à l'époque. Là, il fut l'élève de Pierre Caille. Et, comme tous les céramistes anciens élèves de Pierre Caille que j'ai rencontrés, il a pour ce maître une profonde admiration. C'était en 1959.

Etienne Van Cappellen eut alors la chance de décrocher une bourse de l'Unesco. Ce qui lui permit de faire un stage de 8 mois au Danemark, d'y suivre les cours de céramique de l'Académie royale de Copenhague et de s'initier ainsi à l'art scandinave de la céramique utilitaire. Car il eut l'occasion de visiter des ateliers non seulement au Danemark, mais également en Norvège et en Suède. Il put donc se familiariser avec les formes si séduisantes des Scandinaves.

Il revint à Asse en août 1960, la tête remplie de ces lignes nordiques. Il monte alors un atelier : il achète un four, construit lui-même son tour avec les moyens du bord et dresse de grands tréteaux pour y travailler la terre et les émaux — du moins est-ce là qu'il œuvre pendant la belle saison...

Le voici à présent devant moi, parlant de son métier avec une foi que je vois briller de tous ses feux derrière des lunettes sans monture.

— La céramique m'intéressait. J'avais appris beaucoup de choses en matière de dessin et de décoration, m'expliqua-t-il. J'avais pris beaucoup de directions... sauf celle de la céramique. J'y suis venu et, vous voyez, j'y suis resté.

— Que fabriquez-vous de préférence ?

— Des pièces utilitaires, en fonction de l'individu ou du bâtiment. J'évite la décoration pure... mais je ne la refuse pas, précise-t-il prudemment, préférant sans doute ménager l'avenir... et le client éventuel. J'aimerais faire des panneaux formant corps avec le bâtiment qu'ils décoreraient.

Ce que réalise Etienne Van Cappellen, je le vois autour de moi, puisque le living de ses parents est garni de ses pièces : vases très dépouillés, plats de toutes sortes, panneaux de décoration intérieure, comme ce fort plaisant personnage très allongé servant à briser l'épaisseur d'une baie, des crucifix aussi, tels que celui, très linéaire, qu'il a encastré au-dessus de la cheminée.

— Les formes sont toujours très simples, me fait remarquer Etienne Van Cappellen en me montrant ses œuvres dans le cadre moderne qui leur convient.

Il les a montrées également à l'exposition « Métiers d'Art en Brabant » au château du Steen à Elewijt et à l'hôtel de ville de Nivelles. Au mois de juillet dernier, il a exposé à Alost, et il participe à l'exposition permanente ouverte récemment à Bruxelles sous les auspices du ministère des Classes moyennes.

Etienne Van Cappellen a commencé sa carrière en tournant des cylindres; aujourd'hui, il donne cours à l'Institut Imelda, section d'art décoratif, à Molenbeek-Saint-Jean.

Il me parle également de ses goûts en peinture, de son admiration pour Octave Landuyt, peintre sur-réaliste dont il a visité toutes les expositions, pour Paul Klee et Marc Chagall, lesquels représentent à ses yeux les deux grands maîtres étrangers. Mais il a aussi une passion toute spéciale pour le théâtre, dont il détache un nom qu'il porte aux nues : Bertold Brecht.

Avant de quitter Etienne Van Cappellen, je reçois un message à transmettre à « qui de droit » :

— Remerciez pour moi la province de Brabant pour tout ce qu'elle fait pour les artistes et les métiers d'art !...

Voilà qui est fait...

Enquête menée par ROBERT GOFFAUX.

(Les photos des artistes sont de l'auteur)

Nous terminerons le mois prochain nos visites aux céramistes brabançons, puis nous nous pencherons sur le travail des artistes qui ont choisi de ne traiter que les émaux, avant d'aborder encore d'autres domaines de nos métiers d'art.

LA BELGIQUE GOURMANDE

OSER parler de folklore et vouloir citer des faits passés en nos provinces serait bien audacieux de la part d'un simple chroniqueur culinaire. Ce serait, d'ailleurs, tout simplement faire du plagiat et se servir d'œuvres accomplies par des maîtres de la plume comme mon excellent ami Marinus, par d'autres également dont les noms m'échappent mais dont les écrits m'ont bien enseigné. Aussi, loin de moi l'idée de parler de folklore proprement dit. Je veux tout simplement remuer quelques souvenirs et rappeler quelques façons de présenter les aliments en certaines provinces, et tout particulièrement en Brabant.

Mais, auparavant, permettez-moi de faire une petite excursion à travers les villes et villages de notre pays et rappeler que, si l'on emporte un très bon souvenir des sites admirés, des points de vue magnifiques que l'on a rencontrés, on en garde surtout une mémoire reconnaissante, celle de l'estomac ! Si l'on peut se remémorer les paysages et les monuments en se procurant des cartes postales, on aime également à relire les menus dégustés au cours du voyage, menus que l'on conserve avec soin si la nourriture a été bien appréciée...

Or, les enseignes de maisons où l'on mange, dans les endroits réputés par leurs attractions touristiques, sont généralement séduisantes, on pourrait même dire... succulentes, et l'on résiste rarement au désir de franchir la porte et de s'attabler pour déguster avec autant de curiosité que d'appétit les spécialités régionales, les plats du pays, la cuisine de terroir, celle qui, en chaque pays, fait sa renommée depuis des siècles et aussi, disons-le, le bonheur de ses habitants.

La Belgique peut se classer parmi les pays possédant un répertoire de plats typiquement régionaux qui, malheu-

reusement, depuis quelques années, sont abandonnés au profit de cuisine en boîte ou en plastique. Et pourtant, le répertoire belge a un folklore gourmand et gastronomique des plus intéressants. Il est mal exploité, répétons-le. On ne présente pas assez aux visiteurs toute notre richesse de production, l'ingéniosité de nos producteurs, le bon goût du restaurateur et aussi le savoir-faire de nos cuisiniers qui peuvent offrir des préparations de couleurs et de saveurs bien locales.

Rarement, très rarement, dans des banquets soi-disant gastronomiques, on trouve inscrit au programme un plat vraiment de terroir. Homard Thermidor, Filet bouquetière, Poulet Archiduc et autres appellations prétentieuses, sont de toutes les fêtes, de toutes les réceptions. Que de vaillants officiels, qui ne reculent pas devant quelques centaines de mètres de baisers accordés aux jolies représentantes du neuvième art, avec les compliments d'usage, reculent devant l'obligation de parler, en leurs discours, de la saveur d'un plat belge, de vanter ce que la cuisine de leur pays a d'attractive, de vraiment bon, et pourtant !...

La capitale, puisque c'est toujours par elle qu'il faut commencer, a un répertoire de première valeur à offrir : choesels, petits choux, chicorées, tartes appétissantes et bien d'autres gourmandises, le tout arrosé de bière du pays, sans oublier la gueuze qui, jadis, coulait à pleins verres durant les kermesses breugheliennes.

Mais je m'arrête ici, ne voulant pas vous mettre trop tôt en appétit et, puisque l'hospitalité en ces colonnes m'est accordée, je ferai de mon mieux pour vous parler de quelques plats brabançons. Nous ferons donc, si vous le permettez, la prochaine fois, un tour dans le Brabant culinaire.

Gaston CLEMENT.

NOS SOIRÉES DU TOURISME

BUFFET : 18 heures — CONFERENCE : 18 h 30

11 JANVIER

« Griekenland onder de zon », par M. Emile TOEBOSCH, ancien président de la section touristique de l'Association de la Presse belge et chef du service Public Relation de l'Innovation (film et diapositives en couleur).

8 FEVRIER

« Carnaval de Binche », par Samuel GLOTZ, Conservateur du Musée et des Archives.

NOS MIDIS DU TOURISME

BUFFET : 12 h 15 — CONFERENCE : 12 h 40

22 JANVIER

« Le Brabant gallo-romain », par Marcel BERGE, professeur à l'Atbénée de Schaerbeek (diapositives).

19 FEVRIER

« Kastelen in de Antwerpse Kempen », par E. OP DE BEECK (film en couleurs).

Il faut éviter une véritable catastrophe

« En 1953 l'urbanisme se trouvait dans une situation fort grave en Belgique en raison, d'une part, de la faiblesse de notre administration publique et, d'autre part, du bétotisme, du mercantilisme et de l'hyper-individualisme de beaucoup de nos concitoyens.

Il s'avérait en conséquence d'une absolue nécessité de créer une chose inexistante à l'époque à savoir un organisme puissant qui soit à la fois privé, national et orienté vers le bon urbanisme dans sa conception la plus large. »

Tel est le liminaire de l'exposé fait par M. Pierre Grosjean, président de la Ligue esthétique belge, au colloque de « Débats », qui se déroula le 7 décembre dernier au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, et où, après avoir défini ce qu'est exactement la Ligue, il lança un véritable cri d'alarme quant au problème de l'urbanisme esthétique.

« Dans notre esprit, dit M. Grosjean, cet organisme représentant l'intérêt général devait devenir ce que l'on appelle un interlocuteur valable tant en face des autorités publiques qu'en face des intérêts particuliers.

» Le développement continu de notre association me permet de dire que, sur ce point, nous avons en grande partie atteint notre but. »

La Ligue Esthétique Belge estime que la base de son action devait être de concourir de toutes ses forces à la réforme de l'urbanisme.

La Ligue a beaucoup œuvré pour la nouvelle loi. A présent, on s'évertue dans certains milieux à amender le texte voté par le Sénat dans le sens d'une décentralisation, c'est-à-dire d'un désaisissement de l'administration centrale au profit des députations permanentes et des communes. Nous n'y verrions pas, en principe, d'inconvénient majeur si les instances locales étaient pour le plus grand nombre susceptibles de donner à l'opinion des garanties d'indépendance, de sérénité et de compétence. La tendance à la décentralisation qui se développe pour faire pièce au fédéralisme ne peut compromettre la réforme de l'urbanisme. En termes plus concrets, il y a trois clés :

- 1) L'administration centrale doit être maîtresse des autorisations en l'absence de plans;
- 2) Elle doit pouvoir se substituer aux communes défaillantes pour établir les plans urbains;
- 3) Elle doit pouvoir dresser de son côté certains plans de secteurs pour la protection des campagnes.

L'ILOT SACRÉ N° 1 DE BRUXELLES

Notre Ligue, qui est déjà fort surchargée, a décidé, pour faire œuvre utile, de tendre à la création de réserves dans les plus beaux secteurs citadins et ruraux et de recommander quelques clés urbanistiques positives ou négatives sur le plan le plus général.

Cette tâche énorme, à accomplir en collaboration avec l'administration, avec des organismes amis et avec nos comités provinciaux, ne pourra se réaliser efficacement qu'après le vote de la nouvelle loi. Ceci ne nous a pas empêchés toutefois de prendre les devants dans maints domaines, et notamment

de promouvoir certains plans comme le plan d'aménagement de l'îlot sacré n° 1 de Bruxelles et de faire mettre sur pied des mesures conservatoires comme notre grand planning vert de la périphérie de la capitale.

L'opinion doit absolument admettre les importantes mesures qui ont été prises. Il y va de l'intérêt physique, psychologique et esthétique de nos populations à longue échéance. Si, d'aventure, on ne préservait pas dès aujourd'hui la nature autour de la capitale par la création de zones agricoles, il arriverait à coup sûr, dans un avenir assez proche, que tout Bruxellois devrait parcourir au moins 50 km pour trouver un site champêtre et que des beautés naturelles incomparables auraient été irrémédiablement massacrées.

M. Grosjean fait ensuite ressortir que le champ d'activité de la Ligue est celui d'un urbanisme total et que le paysage urbain et rural (publicité, éclairages publics, clôtures, etc.) revêt également de l'importance.

Parlant des idées et des conceptions de la Ligue, il fait une vraie déclaration de foi : « Sommes-nous pour un tel style, contre tel style, pour telle école, contre telle école ? Nous sommes pour tout ce qui est beau et valable. »

Il expose tous les principes qui guident les membres et déclare que le plan d'aménagement de l'îlot sacré n° 1 de Bruxelles a fait jurisprudence.

Il relève que l'un des points les plus importants de notre politique urbanistique est certainement le respect des perspectives, ce principe se concevant d'une manière souple et raisonnable. Les cas extrêmes pourraient être à Bruxelles, pour fixer les idées, d'abord la Grand-Place et la place Royale, où aucune construction ne devrait émerger, même dans le lointain, et ensuite le panorama de la place Poelaert, où, évidemment, certains buildings peuvent surgir sans dommage.

M. Grosjean aborde enfin le problème très crucial des buildings et des tours. La Ligue Esthétique Belge n'a aucun préjugé contre les immeubles de hauteur moyenne dans les villes, bien au contraire. Elle les condamne cependant dans les campagnes ou dans les secteurs bâtis en maisons avec jardins. Notre Ligue, d'autre part, ne prend aucune position de principe contre les buildings-tours. Ce que nous ne pouvons cependant pas admettre c'est que les tours puissent se démultiplier dans nos cités sans aucun planning et sans aucun contrôle.

A notre sens, il y a quatre critères majeurs pour l'érection des grands buildings :

- 1) les tours doivent être d'une réelle valeur architecturale;
- 2) les tours doivent être très amplement dégagées à leur base;
- 3) les tours ne peuvent violer un site urbain remarquable;
- 4) l'implantation générale des tours dans une ville ne peuvent être ni cahotique, ni trop dense.

Et l'orateur conclut :

« Si les critères énumérés ne sont pas méthodiquement respectés, une véritable catastrophe urbanistique doit en résulter. La Ligue Esthétique Belge ne ménagera aucun effort pour prévenir ce désastre. »

L'ARCHITECTURE, toujours vivante, peut être belle et valable

J'AI lu avec attention le syllabus destiné à la presse de l'exposé que le président de la Ligue Esthétique Belge a présenté au colloque du 7 décembre au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles. Je sais combien il est difficile et parfois dangereux pour ses propres convictions de résumer lapidairement sa pensée dans quelque domaine que ce soit. Que dire lorsque le sujet à débattre englobe à la fois des disciplines aussi concrètes que celles des sciences appliquées aux recherches mathématiques, sociologiques ou économiques et aussi abstraites que celles qui ressortissent à l'esthétique lorsque l'art urbain est seul pris en considération ? Je m'en voudrais donc d'ouvrir ici une polémique aux termes de laquelle, j'en suis persuadé, tout le monde tomberait d'accord.

Deux points cependant de l'exposé de M. Grosjean méritent d'être éclaircis si l'on ne veut qu'ils aillent à l'encontre des buts mêmes que s'est imposé la Ligue Esthétique.

Le premier, c'est le souci de voir se décentraliser le pouvoir de l'administration de l'urbanisme. Il ne faut pas oublier que, dans l'état actuel du projet de loi, la décentralisation de ce pouvoir ne sera possible que pour l'application de règles prescrites par les plans d'aménagement préalablement approuvés par l'autorité centrale. On pourrait se demander si le danger ne résiderait pas plutôt dans le concours, qui serait rendu obligatoire, de groupements ou d'organismes irresponsables, qui déformeraient en quelque sorte l'action de l'administration centrale. Car, de deux choses l'une : ou bien ces associations représentent l'opinion publique qui, bien souvent, empêche les excès du Pouvoir — et alors on ne comprend pas pourquoi on dénierait à celle-ci les garanties d'indépendance, de sérénité... et de compétence; ou bien ces mouvements sont représentatifs d'une élite, et, dans ce cas, l'esthétique dont ils pourraient se prévaloir pourrait bien être une esthétique à sens unique et par conséquent une gênante ingérence dans la direction d'un Etat qui se veut libre.

Fort heureusement, M. Grosjean, après s'être demandé : Sommes-nous pour tel style, contre tel style, pour telle école, contre telle école ? a

déclaré : Nous sommes pour tout ce qui est beau et valable. Voilà qui nous réjouit le cœur et l'esprit et nous rassure sur tout ce qui pouvait paraître ambigu dans les critiques contre l'Etat, les provinces, les communes et leurs administrations.

Sur le drapeau que dessina le peintre Montald pour l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, en 1900, brille en lettres de soie cette pensée du poète : Beauté, mon grand souci. Dès lors, ne pourrait-on pas se demander si le problème n'est pas résolu : chaque artiste ayant de facto cette préoccupation, pourquoi devrait-on penser pour lui ?

C'est que la Beauté n'est pas une, c'est un concept interprétatif d'individu à individu; c'est ce qui fait en définitive le charme de l'histoire de l'art; bien plus, c'est ce qui rend possible UNE histoire de l'art suivant le tempérament artistique de son auteur et même selon l'état social et intellectuel d'une époque déterminée.

La Ligue Esthétique a donc cent fois raison lorsqu'elle conçoit de manière souple et raisonnable le respect des perspectives urbaines existantes. Car toute l'histoire est là pour dire que ces perspectives — dont le parti général fut parfois conçu d'un jet — ont elles-mêmes leur propre histoire. J'aime à citer le cas de la Grand-place de Bruxelles, décor urbain justement aimé et apprécié dans le monde entier, mais qu'il fallut cinq cents ans pour constituer. Tout est question de mesure, d'harmonie dans le temps comme dans l'espace. Car rien n'arrêtera la Vie. C'est pourquoi nous ne comprenons pas que les prescriptions souhaitées par la Ligue Esthétique Belge pour l'élaboration du plan particulier de la Grand-place de Bruxelles et de ses abords, dit *îlot sacré n° 1*, ont été à ce point travesties. Car si la Ligue préconisait que les immeubles non anciens incorporés dans les îlots anciens doivent être réédifiés ou restaurés dans une architecture dont la composition s'harmonise avec celle de l'architecture traditionnelle de l'époque, le plan d'aménagement a confondu l'esprit et la lettre.

(Lire la suite en page 35)



M. Lucien Cooremans, bourgmestre de Bruxelles, écoute le Président de la S.A.D.Br. entouré de MM. G. Kestelin, Greffier provincial — qui accompagnait M. Ed. Spaelant, député permanent, et Cluyse, commissaire d'arrondissement, V. Bourgeois, membre de l'Académie de Belgique, Mme Y. Van Leynseele, échevin des Beaux-Arts de la capitale, et Mlle A. Brunard, conservateur du Musée communal.

"Souvenirs de l'École,"

TEL était le thème de l'Exposition organisée par la Société des Architectes diplômés de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles à la Maison du Roi, du 24 novembre au 10 décembre, dans le cadre des manifestations commémorant le 250^e anniversaire de l'Académie.

Une foule considérable de personnalités appartenant au monde des arts, des lettres et de la haute administration envahit les locaux du Musée communal aimablement mis à la disposition des organisateurs par les édiles bruxellois, pour y inaugurer cette exposition d'un genre bien particulier.

Aux côtés de vénérables documents, de médailles anciennes et d'objets officiels, prêtés par le Service des Archives de la Ville, le

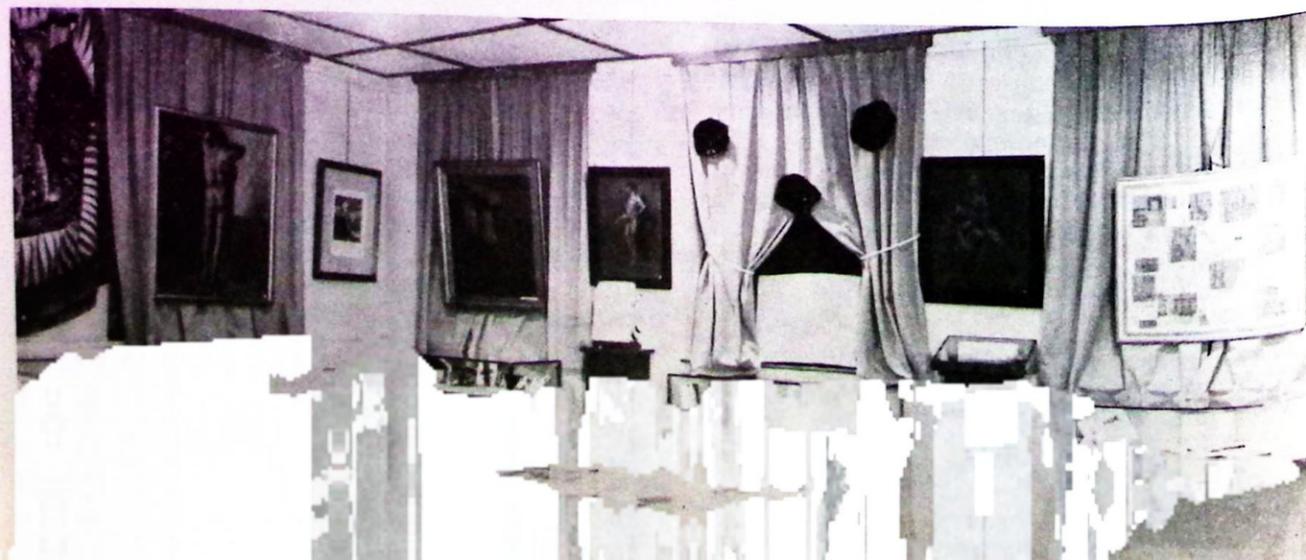
Cabinet des médailles de la Bibliothèque Royale, l'Académie des Beaux-Arts, ou trouvés sur place même, de nombreux souvenirs personnels appartenant à des « Anciens » y avaient été rassemblés.

Le premier livre de comptes de l'Académie, datant de 1711, un livre de souscription de 1768, signé par Charles de Lorraine, et des objets les plus divers ayant appartenu à des maîtres réputés, y faisaient bon ménage avec des cartons d'invitation, des carnets et des affiches du célèbre bal travesti de l'Académie. Quelques toiles, des bustes, des gravures, d'anciens plans, des publications estudiantines, des bérets d'escoliers et une grande quantité de photos complétaient cet ensemble, bariolé à l'image de la vie courante d'une école des beaux-arts.

Dans son discours de bienvenue, M. Victor G. Martiny, président de la Société des Architectes diplômés de l'Académie, en remerciant les prêteurs, et plus particulièrement Mlle Brunard, conservateur du Musée communal, Mlle Martens, archiviste de la Ville, et M. Baillon, conservateur du Cabinet des médailles, mit l'accent sur le but poursuivi : « tenter cette exposition non pas pour établir le bilan définitif des objets qui, de loin ou de près, intéressent l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, mais en vue de déclencher parmi ses visiteurs un courant de sympathie qui, provoquant des legs et des dons, permette à la collection amorcée d'avoir un jour la valeur qu'elle mérite ».

Il appartenait à M. Lucien Cooremans, au double titre de bourgmestre de Bruxelles et de président d'honneur de la Société des Architectes de l'Académie, de déclarer l'exposition ouverte. Il le fit de bonne grâce, et, suivi par les membres du Collège échevinal et du Conseil communal, il s'initia longuement, au travers des souvenirs de l'École, à la vie passionnante de la plus vieille institution encore existante de la capitale.

Une vue de la salle d'exposition.



MIDIS DU TOURISME

27 novembre 1961

Lettre à un ami

par

M. René DE BOCK

Conférencier
et photographe d'art

Damme : le moulin
le long du canal.
(Photo : De Meyer)

ON connaît, pour l'avoir déjà appréciée à diverses reprises la façon à la fois subtile et incisive, enjouée et grave, dynamique et apaisante, dont M. René De Bock aborde ses sujets. Ces qualités apparemment contradictoires, loin de s'affronter, de se heurter, de se détruire, se plient docilement à la volonté du régisseur, s'imbriquent harmonieusement pour envelopper le sujet d'une intense atmosphère où le rêve coudoie sans cesse la réalité, où le cœur stimule la raison, où la légende rejoint l'histoire.

Ces qualités, qui ne doivent rien au hasard mais qui prennent délibérément appui sur la force persuasive d'un commentaire volontairement dépouillé et foncièrement honnête et sur la puissance incantatoire d'images extraordinairement suggestives, nous les avons retrouvées intactes, voire ennoblies, à l'audition de cette lettre que le conférencier dédia à un ami le jour où son goût de l'aventure, joint à sa soif de connaissances, le conduisit au plein cœur de cette Flandre maritime toute chargée de poésie et de souvenirs, aux portes mêmes de cette cité à jamais endormie qui s'appelle Damme.

Le premier être qu'il rencontra — car, à Damme, même les pierres ont une âme — fut le moulin, cet inséparable compagnon de la plaine flamande. Solidement campé sur son imposant tertre en maçonnerie, il se dressait majestueux dans sa solitude, et il y avait tout autour de lui comme un halo de mystère. Depuis combien de siècles défiait-il ainsi les éléments ? Notre promeneur ne put résister longtemps à la furieuse envie de l'interroger. La réponse lui parvint, brève, piteuse, dérisoire : ce témoin, ce messager de la ténacité humaine en qui il avait placé tout son espoir n'était qu'un simulateur, qu'un intrus qui n'avait pas encore fêté le premier centenaire de sa naissance. Déçu, dépité, humilié, notre explorateur s'appretait à quérir un autre confident, lorsque, sortant brusquement de son mutisme, le géant déploya sous ses yeux ahuris un immense parchemin tout jauni par les ans. Précieux document qui renfermait les mémoires de son ancêtre, un humble moulin en bois qui, déjà avant l'an de grâce 1867, n'offrant plus qu'une carcasse branlante et vermoulue, n'avait plus trouvé grâce aux yeux des humains et avait vu sa minable charpente offerte en holocauste au dieu Progrès.

Ce sont ces étranges confessions où la fiction se mêlait adroitement à la réalité que son successeur susurra à l'oreille de notre intrépide chasseur d'images et de souvenirs. Il y était question d'un certain Ulysse, héros de la mythologie grecque, qui, escorté de ses compagnons d'aventures, y aurait cherché asile au cours de sa mémorable odyssée à travers le monde, mais notre confident n'y croyait pas trop. Il y était encore question des funestes Vikings qui, montés sur leurs redoutables drakkars, semaient la terreur et la mort le long des côtes européennes et qui, avant la construction du château fort par Baudouin Bras-de-Fer, avaient déjà saisi

toute l'importance stratégique de cet imposant refuge naturel que formait le Zwin et en avaient fait un de leurs ports d'attache favoris. Il y était aussi question de la naissance de Damme, dont l'origine est indissolublement liée à ces ouvriers zélandais et flamands qui, en 1168, construisirent, en ce lieu, une des innombrables digues qui sillonnaient la région et étaient destinées à protéger Bruges et le plat pays contre la poussée impétueuse des flots. Il y était encore question du développement de la ville, de sa situation privilégiée comme avant-port de Bruges, de sa gloire et de sa prospérité, qui atteignirent leur apogée au XIII^e siècle, mais aussi de sa décadence, le jour où la mer, dispensatrice de tant de bienfaits, cédant à un de ses caprices cycliques, abandonna ces lieux hospitaliers, provoquant, en dépit des efforts consentis par toute une population aux abois, l'ensablement progressif et inexorable du Zwin et consacrant du même coup la ruine de la cité et l'asphyxie de Bruges, sa voisine et sa compagne des jours heureux.

Semblablement instruit, initié, notre pèlerin peut maintenant partir allègrement à la conquête de la villette; désormais, il voyage en pays de connaissances. Tout ce décor qui, il y a un instant encore, lui paraissait figé, pétrifié, prend subitement corps et s'anime à son passage. Il sait, à présent, que la tour massive de l'église Notre-Dame a servi, jadis, à l'égal de ses sœurs de Lissewege, Oostkerke et Sint-Anna-ter-Muiden, de repère aux marins qui s'aventuraient dans les passes parfois semées d'embûches du Zwin, que les voûtes du sanctuaire ont fait un vibrant écho aux vivats enthousiastes du bon peuple de Damme saluant, presque coup sur coup, les épousailles de Philippe le Bon et de Isabelle de Portugal et celles non moins grandioses de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York, sœur du roi d'Angleterre Edouard IV.

Rien ne peut, désormais, le surprendre, ni la maison Saint-Jean ni celle de Slotel, dans la Hoogstraat, ni la maison Biscaeyen, sur la place du Marché, ni le grotte Sterre, à droite de l'hôtel de ville, qui exhibent toujours leurs remarquables pignons des XV^e et XVI^e siècles, ni ce monument élevé en hommage à la mémoire de cet illustre enfant du pays, Jacob van Maerlant, dont le prodigieux savoir devait lui valoir le titre envié de père de la littérature flamande, ni même ce prestigieux hôtel de ville où l'accueille gaillardement cette incarnation de l'esprit frondeur et espiègle de nos contrées qu'est resté Thyl Uilenspiegel.

(Lire la suite en page 35)

Béguinages, trésors de Belgique

par Mme Yvonne du JACQUIER

Archiviste de la commune de Saint-Josse-ten-Noode,
Conservateur du Musée Charlier.

PRECEDEE d'une réputation flatteuse de conteur finement caustique aussi disert qu'habile, Mme du Jacquier, dont c'était la première apparition à notre tribune, mais que nous connaissions, par ailleurs, tant pour la maîtrise exceptionnelle avec laquelle elle préside aux destinées du Musée Charlier et la maestria dont elle fait preuve à la tête du Service des archives de la commune de Saint-Josse-ten-Noode que pour ses solides qualités de femme de lettres accomplie et d'historien averti, avait choisi pour cette cérémonie d'intronisation le thème à la fois fascinant et évocateur des béguinages, trésors de notre patrie.

D'où vient cette étonnante emprise, cet attrait puissant, quasi irrésistible, que ces modestes réduits continuent d'exercer sur les esprits ? Est-ce par besoin de sacrifier au goût du jour, à un snobisme de circonstance ? Est-ce par pur sentimentalisme ? N'est-ce pas plutôt parce que, saisi, happé, emporté par le tourbillon vertigineux des affaires, bousculé, meurtri, lacéré, écrasé par une société féroce et impitoyable qui, au nom du sacro-saint rendement, exige qu'il lui donne le meilleur de lui-même, jusqu'à sa substance, jusqu'à sa santé, jusqu'à sa vie, que l'homme aspire furieusement, intensément, à connaître enfin cette paix de l'âme, cette sérénité du cœur et qu'à ses yeux nos béguinages symbolisent idéalement ces lieux de délices propices à toutes les confidences, à tous les épanchements, à tous les aveux.

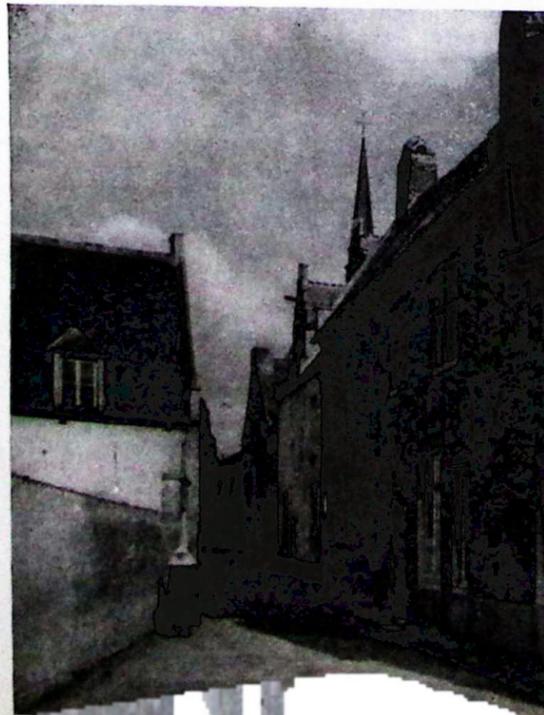
De les avoir connus figés, impavides, immuables, on les croirait volontiers éternels, comme légués par le ciel aux bons soins des hommes. Pourtant, à l'instar de toutes nos institutions, ils eurent leur histoire, une histoire simplement humaine, pétrie dans la foi, avec ses alternances de joies et de misères, de grandeur et de servitude.

L'origine des béguinages a fait longtemps l'objet d'âpres controverses, de polémiques passionnées, où les partisans de Lambert le Bégué comme fondateur du mouvement béguinal se heurtaient traditionnellement à l'intransigeance des adeptes de sainte Begge, sœur de sainte

Gertrude, au grand dam de la vérité historique. Car, en fait, les béguinages n'ont jamais été fondés au sens propre du mot mais sont nés des nécessités sociales et du grand courant mystique qui balayait l'Europe vers la fin du XII^e siècle. C'était l'époque des Croisades où chevaliers et manants, groupés au nom du Christ, couraient, en terre sainte, la grande aventure. Les femmes esseulées qui, quoique animées d'une ferveur religieuse, ne souhaitaient pas abdiquer toute liberté en sollicitant leur admission dans une abbaye, prirent peu à peu l'habitude de se rassembler à l'effet de prier en commun. Au début du moins, la vie communautaire restait rudimentaire, puisque, hormis les heures consacrées aux dévotions collectives, les dames continuaient à remplir leurs obligations dans le monde. Plus tard, sous l'impulsion notamment des autorités ecclésiastiques, des règles furent établies, tandis que les béguines se faisaient construire, à la périphérie des villes, des enclos destinés à les abriter. Progressivement, l'organisation jusque là assez rudimentaire s'étoffait, prenait corps. Les règles se stabilisaient pendant qu'un conseil des béguines, convoqué et présidé par la Grande Dame, était régulièrement constitué.

La fin du XIII^e siècle voit une véritable éclosion des béguinages. Erigés en paroisse, possédant leur propre chapelle, ils forment dans de nombreux cas d'authentiques petites villes indépendantes. Jouissant de hautes protections et d'appuis puissants, ils essaient à travers toute l'Europe. On en trouve en France, en Italie, en Allemagne, mais ce sont surtout nos régions qu'ils paraissent avoir choisies comme terre d'élection, à telle enseigne qu'il n'est pas téméraire de considérer les béguinages comme

Le Grand Béguinage de Louvain, seul enclos brabançon où vivent encore une poignée de béguines.



une institution spécifiquement belge. Issus d'un sentiment généreux, d'un élan du cœur, les béguinages n'échappèrent pas pour autant aux vicissitudes des temps. Coup sur coup, ils durent faire face au vandalisme des iconoclastes, à la dissolution des mœurs, à la brusque flambée d'hérésies. Un renouveau s'amorça, pourtant, dès le milieu du XVII^e siècle, auquel les révolutionnaires français, en confisquant et en vendant les biens des béguines à l'encan, devaient, hélas, donner le coup de grâce. En dépit de quelques nobles tentatives de reprise qui s'amorcèrent vers 1820, le mouvement béguinal est aujourd'hui en régression généralisée.

Cette large fresque historique esquissée, Mme du Jacquier enchaîna en brossant un tableau à la fois vivant et incisif de la vie communautaire des béguines. Contrairement à une opinion assez courante, les béguines n'ont pas, à proprement parler, de vie conventuelle. Leur mode d'existence s'apparente à la fois à celle des laïques et à celle des religieuses. En principe, les postulantes doivent être âgées de 18 ans pour être admises au stage dont la durée varie, en général, entre 5 et 6 ans. Il est à noter que les règles de discipline intérieure ne sont pas codifiées, ni immuables, et varient habituellement d'un groupe à l'autre. Mais c'est principalement sur le chapitre des vœux que leur ordre se différencie de celui des monastères. En effet, si les béguines s'astreignent à la chasteté et à l'obéissance envers la Grande Dame, en revanche, elles se trouvent affranchies du vœu de pauvreté et sont, dès lors, autorisées à jouir et à disposer des produits de leur travail, à prêter leurs services aux dames de la ville, à gérer leur petit patrimoine. En outre, leurs vœux sont fondamentalement prononcés à temps et peuvent être cassés à tout moment, de leur plein chef.

Devant la diversité des règles de vie qui régissent nos béguinages, la conférencière renonça, prudemment, à en entreprendre une étude systématique, dans le cadre de son exposé. Elle glana, toutefois, à notre intention, quelques exemples typiques dont certains ne manquent pas de candeur. Épinglons, au vol, l'interdiction d'installer des tapis dans les maisonnettes, de garnir les murs de papier peint, de recevoir des hommes, de souper en ville, ou celle, édictée sans doute en application de l'adage « La prudence est la mère de la sûreté », de fréquenter les villes côtières au plein cœur de la saison balnéaire. Quant aux différends éventuels, qui ne devaient pas être monnaie courante dans ce petit monde fait de douceur et d'humilité, ils étaient du ressort de la Grande Dame, dont les décisions devaient s'inspirer d'un sentiment où la sagesse se mêlait étroitement à l'équité.

Opulents et impressionnants comme à Bruges ou à Gand, artistiquement ciselés, comme à Louvain ou à Lierre, d'une joliesse désarmante comme à Courtrai ou à Anderlecht, les béguinages, précieux bijoux de notre patrimoine national, oasis incomparables de quiétude et de sérénité, témoignent toujours aux yeux du monde de la grandeur et du rayonnement de ces humbles filles du peuple qui, après les avoir façonnés de leurs mains, les imprégnèrent à jamais de leur esprit.

En fin de séance, un court métrage en couleurs, d'une grande noblesse d'inspiration, permit à l'auditoire de pénétrer dans les secrets de la vie de nos béguines et de goûter aux joies ineffables de leur chaude et cordiale intimité. Non, la réputation de conteur savoureux qui précédait Mme du Jacquier n'est pas surfaite, car sa compagnie fut tout bonnement exquise.

Y. B.

Vente spéciale de Noël aux Halles des Producteurs à Bruxelles

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le conseil d'administration et le comité de propagande « Fruit de verger » des Halles des Producteurs, à Bruxelles, ont organisé, en leurs installations, une exposition de fruits destinés à la vente spéciale de Noël.

Plus de 6.000 colis, renfermant exclusivement des pommes et des poires de tout premier choix, furent rassemblés pour la circonstance, offrant au visiteur un tableau très vivant, à la fois de la qualité et de l'extraordinaire variété de notre production nationale. Golden Delicious, Cox Orange, Belles de Boskoop, Reinettes étoilées ou de France et Jonathan, au rayon des pommes, Conférences, Doyennés du Comices, Durondeau ou appétissantes Beurrés Alexandre Ducas, au rayon des poires, se disputèrent apremement une palme d'ailleurs purement symbolique.

Les personnalités qui assistèrent à la cérémonie

d'ouverture et au premier rang desquelles on remarquait, entourant M. Héger, ministre de l'Agriculture, MM. Cantillon, député permanent, représentant M. de Néeff, gouverneur de la province de Brabant, Parmentier, secrétaire général au ministère de l'Agriculture, et Verbeken, directeur général à l'Agriculture, ne purent dissimuler ni leur étonnement, ni leur admiration devant la vitalité débordante dont font preuve nos producteurs.

Faisant écho aux préoccupations de M. Roeykens, président du conseil d'administration des Halles, M. Héger assura les organisateurs de la sollicitude toute particulière de son département à l'égard de cette branche importante de notre activité économique, soulignant, au passage, la nécessité pour nos producteurs de conquérir droit de cité sur le marché extérieur, tandis que M. Cantillon promit aux horticulteurs l'appui vigilant et l'aide constructive de la province de Brabant.

Une heure avec Martin Bollé

par M. André DAUVIN

régisseur des émissions françaises de la R.T.B.

RENONÇANT, par avance, aux petites joies, aux petites satisfactions d'amour-propre, qu'un effet de surprise savamment ménagé procure tous les jours à l'orateur, M. André Dauvin n'avait pas hésité, en conviant le public à passer, en sa compagnie, une heure avec Martin Bollé, à dévoiler son dessein, en toute simplicité, en toute honnêteté. Lui qui s'attendait peut-être, en pénétrant dans notre salle de conférences, à entendre l'auditoire discuter avec passion, avec volubilité, à propos du héros du jour, qu'aura-t-il pensé en lisant dans les regards ce même doute, cette même incertitude, cette même irrésolution qui accueillaient invariablement ses confrères passés maîtres dans l'art des artificiers. Sans doute, ce comportement collectif pour le moins inattendu aura réveillé en lui le souvenir du récent tête-à-tête qu'il eut avec Bollé lui-même et au cours duquel, grisé par cette chaude intimité que seule peut créer une vieille et solide amitié, son interlocuteur lui fit cette confidence, pour le moins étonnante : « Je suis venu sur terre déposer ma carte de visite ».

Réponse poignante, pathétique, où se pressent, se devine même tout le drame de celui qui enleva, un jour (c'était en 1940), la palme tant convoitée de Grand Prix de Rome. Mais écoutons, plutôt, M. Dauvin nous confier ses impressions. Au service de la vérité et s'appuyant sur la seule réalité intérieure, elles ont la force et la beauté d'un authentique témoignage.

« Je suis venu sur terre déposer ma carte de visite »... Cette réflexion laconique synthétise tout le drame, toute la tragédie de Martin Bollé. Hanté par l'idée d'une mort qui ne serait pas un anéantissement pur et simple mais qui apporterait la solution à tous les problèmes, à toutes les questions, Martin Bollé met cet art pictural, qu'il manie avec tant d'adresse et d'équilibre, tout entier au service de cette vérité qu'il recherche confusément, obstinément, passionnément.

Dépouillé, débarrassé de ce voile de romantisme dont on croit indispensable de couvrir la vie et la carrière de tout artiste, Martin Bollé apparaît comme un être essentiellement insatisfait, inassouvi, ballotté sans cesse entre une réalité qu'il souhaiterait idéale et un « surréal » vers lequel il tend désespérément sans jamais réussir à l'atteindre, à le capter, à l'étreindre.

Brabançon de naissance et de cœur, ce peintre, qui allie à merveille la robustesse du tempérament flamand à la délicatesse de l'esprit latin, n'est pas un descendant d'une haute lignée d'artistes. Humble fils du peuple, dépositaire d'une inestimable richesse de talent doublée d'une volonté inflexible, il a trouvé auprès des siens ce soutien moral, cette abnégation totale qui, joints à sa tenacité et à son opiniâtreté, lui permirent de décrocher ce Grand Prix de Rome tant convoité. Subitement porté au faite de la gloire, notre artiste, loin de se laisser griser par le succès, a su éviter les débordements auxquels un cœur moins solidement trempé que le sien aurait facile-

ment donné prise. Partageant son temps entre son atelier, sa famille, une saine lecture, de menues distractions et quelques voyages qui ont encore ennobli son inspiration déjà si féconde, Martin Bollé a réussi cet exploit, cette prouesse d'évoluer, de progresser, de s'épanouir sans rien changer à ses habitudes.

Si, à travers toutes les vicissitudes d'une existence besogneuse, l'homme est resté farouchement fidèle à cette vie simple, retirée, obscure et discrète qui fut sienne dès son enfance, l'artiste qui bouillait en lui au point d'envahir, de subjuguier, de régenter toute sa vie intérieure, se cabra, se rebiffa, cherchant obscurément, confusément, inlassablement, cette solution qui toujours lui échappait au moment même où il s'imaginait sur le point de la saisir, de la maîtriser.

Sur cette toile de fond faite d'une recherche implacable, d'une poursuite haletante de cette vérité qui le hantait, s'est édifiée une œuvre féconde, grandiose, groupant plus de 600 tableaux. Œuvre essentiellement mouvante, déroutante, où les valeurs psychiques et humaines prennent fondamentalement le pas sur les effets picturaux; œuvre heurtée, étroitement liée aux remous, aux soubresauts et aux aspirations les plus profondes de sa nature inquiète et tourmentée.

Pour traduire ses « états », Bollé joue admirablement des tons les plus variés. Ses débuts sont marqués par la prédominance du noir et du gris sombre d'où jaillit toute son âme mélancolique. Puis vient sa période brune, où l'artiste se complait dans le flou, l'imprécis, la pénombre. Dès 1947, M. Bollé œuvre dans les vert-olive, qui ne cessent pas d'être inquiétants et dénotent les tourments qui le rongent. Un nouveau revirement, ou plutôt une nouvelle évolution, se dessine vers 1950. Le peintre jongle maintenant avec les bleu-vert. Les paysages qu'il croque alors reflètent déjà une clarté naissante. Après un passage au bleu-gris, Bollé découvre, vers 1958, la lumière. Désormais — l'artiste vient d'atteindre l'âge de 46 ans — ses tons se font plus chauds, plus gais, plus clairs et partant plus dépouillés. Ses personnages ne trahissent plus cette inquiétude, cette angoisse, ce dégoût, mais tendent vers la lumière et la sérénité. Ils suivent en cela les mystérieux mouvements de l'âme d'un artiste rivé sans cesse à cette pensée de l'au-delà auquel il croit intensément et qu'il cherche à longeur de vie à pénétrer toujours plus profondément.

Illustrée par une douzaine de toiles choisies parmi les plus représentatives de l'œuvre du maître, soutenue par le commentaire vivant, sincère, riche en résonances humaines de M. André Dauvin, cette heure exquise passée en compagnie de Martin Bollé aura été pour nous plus qu'une initiation.

Y. B.

« TERRE COMMUNE »

Une œuvre maîtresse
de Henri Bernard

IL existe mille et une façons d'écrire l'histoire. Essentiellement fonction de l'historien, celles-ci varieront suivant son degré d'érudition, de profondeur, son pouvoir de pénétration ou le dessein ou l'objectif qu'il s'est assigné, mais aussi suivant son optique philosophique et l'ampleur de son chauvinisme. Il en résulte trop souvent une vision partielle, subjective, à œillères, à base d'apriorisme, d'où la vérité sort généralement tronquée et déformée si elle n'est pas tout simplement bafouée ou ignominieusement foulée aux pieds.

Jusqu'il n'y a guère, concevait-on, par exemple, — certains de nos manuels d'histoire sont là, hélas, pour l'attester — une histoire de Belgique ou de nos institutions nationales autrement qu'extraites de leur contexte européen. Ainsi furent façonnés des ouvrages souvent hybrides, artificiels, essentiellement composés de recoupements, plâtrages superficiels, voire de contre-vérités. A force de vouloir démontrer l'entité Belgique, on n'a pas hésité à sacrifier allègrement les leçons du passé et, pour peu que notre peuple ait été associé à un régime dont la paternité étrangère était indéniable, on a parlé d'occupation, d'alliance contre nature, pour ne pas prononcer ouvertement les mots d'esclavage ou de tyrannie.

Aussi n'est-ce pas sans un réel courage que le professeur Henri Bernard, dont toutes les études sont uniformément marquées du sceau de la compétence et de la probité, s'est attelé, en toute liberté, à repenser notre histoire nationale en fonction, en regard et en étroite et intime association avec celle de nos voisins et amis, les Hollandais et les Grand-Ducaux. Le fruit de cette analyse, de cette introspection, il nous le livre dans « Terre commune », sa dernière œuvre.

« Terre commune » apparaît comme une œuvre fondamentalement originale dans toute l'acception première du terme, où l'auteur, sortant résolument des sentiers battus, n'hésite pas à bousculer les préjugés et à faire table rase de cette notion étriquée d'entité nationale si chère à nos historiens de jadis.

« Terre commune » est aussi une œuvre généreuse, sincère, où l'auteur, sans jamais renier le passé, sans jamais retrancher de l'histoire les éléments susceptibles de porter ombrage à son propos, vise, avant tout, en suivant pas à pas le cours de l'histoire des peuples du Benelux à travers les siècles, à montrer la vocation naturelle d'euroanéité de nos trois pays et à éveiller en nous cette prise de conscience de la réalité concrète, tangible, séculaire, de cette terre que déjà le Taciturne qualifiait de commune à toutes les nations et que Henri Bernard reprend sous le vocable plus modeste mais plus approprié de microcosme de l'Europe.

« Terre commune » est, en outre, une œuvre d'avant-garde qui, en révélant aux pays du Benelux les affinités et les attaches qui, en dépit des hypo-

thèques dont leurs biens furent souvent grevés, les tient depuis toujours, est de nature à renforcer encore leur confiance dans leur mission européenne et dans la noblesse et la grandeur de leur destinée solidaire.

« Terre commune » est, enfin, une œuvre alerte, vivante, écrite d'une plume nerveuse, incisive, où, à aucun moment, la forme n'est sacrifiée au fond, et qui tranche agréablement sur cette sécheresse de style dont sont trop couramment entachées nos chroniques historiques.

En un mot, un ouvrage de nature à promouvoir hautement le rapprochement si ardemment souhaité entre les peuples, que tout citoyen de Benelux, que tout Européen même se doit de lire et de méditer.

« Terre commune », de Henri Bernard, volume de 704 pages avec 18 cartes et 6 tableaux généalogiques, aux Editions Brepols. Prix : 245 fr.

Paul Bay évoque son « PAYS NATAL »

Tour à tour essayiste, poète, romancier, Paul Bay a déjà derrière lui une carrière littéraire aussi brillante que féconde, qui se traduit par la publication de quelque vingt-sept ouvrages s'échelonnant de 1908 à 1961. A 74 ans, Paul Bay prouve qu'il garde toujours vivace le souvenir des lieux bénis de son enfance, de cette Thudinie qui l'a vu naître et grandir.

Chantée déjà dans « Thuin et la Thudinie », paru en 1911, « L'homme inflammable », roman des bateleurs thuniens, publié en 1955, et « Le siège de Thuin de 1653-1654 », sorti de presse en 1960, sa chère cité sambrienne se voit dédier une quatrième œuvre : « Le pays natal ».

Au cours d'un intéressant préambule, Paul Bay brosse une vivante esquisse historique de ces célèbres « marches » à la fois religieuses et militaires, qui essaient depuis des siècles dans le beau pays de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Puis, il enchaîne avec une suite de nouvelles gravitant autour de la renommée marche militaire dénommée « Procession Saint-Roch » et qui, chaque année, le troisième dimanche de mai, parcourt Thuin et ses environs et où entrent en scène des personnages de pure fiction évoluant à l'ombre des pittoresques compagnies de marches.

Il en résulte un ensemble d'historiettes vivantes, primesautières, savoureuses, où des miettes d'histoire locale se mêlent adroitement à un trésor d'annotations folkloriques, une brassée de contes d'une trulence toute méridionale que tempère de-ci de-là un brin d'amertume et de mélancolie, en un mot, une œuvre qui mérite de retenir l'attention tant des amateurs de folklore que des fervents de saine et tonifiante lecture.

« Le pays natal », ouvrage de 170 pages, richement illustré, expédié franco contre virement de cinquante francs au C.C.P. 33.41.83 de Paul Bay, 40, rue Van Campenhout, Bruxelles 4.

Concours des métiers d'art et acquisition d'œuvres d'art de la Province de Brabant

Sur proposition de la Commission provinciale des Beaux-Arts, la Députation permanente a attribué ses trois prix annuels de métiers d'art d'un montant respectif de 15.000 fr., 10.000 fr. et 5.000 fr.

Le premier prix a été décerné à Mme Liliane Badin, de Bruxelles, pour sa tapisserie intitulée « Musiciens noirs »; le deuxième prix à M. Robert Daumerie, de Bruxelles, pour sa pendule en émaux cloisonnés, argent et vermeil, et le troisième prix à M. Maurice Nevens, de Gand, pour son vitrail intitulé « Gloria ».

Poursuivant sa politique d'encouragement aux Beaux-Arts, la Députation permanente a acquis, au cours de l'exposition d'art qui s'est tenue dans les locaux du Palais des Congrès, les œuvres des sculpteurs Robert Delmeest, de Leeuw-Saint-Pierre, et Georges Dobbels, de Bruxelles. Les œuvres des peintres Egide Beereens, d'Evere; André Boquet, de Bruxelles; Berthe Dubail, d'Ixelles; Paul Frogner, de Bruxelles; René Julien, d'Etterbeek; Maurice Mareels, de Forest; Léon Michiels, d'Auderghem.

Pour les amateurs de théâtre

Le Cercle d'Art théâtral ROYAL EUTERPE

Le cercle d'art théâtral « Royal Euterpe » donnera son second spectacle de la saison le samedi 20 janvier 1962, à 20 heures, au Théâtre « Patria », rue du Marais, Bruxelles. Soirée suivie de bal.

Au programme : « Je viendrai comme un voleur », comédie gaie en 3 actes de G. de Terwagne.

Le prix des places est fixé comme suit : Fauteuils, 1re série : 50 fr.; 2e série : 35 fr.; Mezzanines : 40 fr.; Balcons : 20 fr.

Les membres de la Fédération touristique et leur famille pourront, sur présentation de leur carte, disposer de places moyennant un droit de 25 fr. aux fauteuils, 10 fr. aux balcons.

Ils peuvent retenir des places numérotées chez M. Jean Louvois, 39, rue au Beurre, Bruxelles, entre 11 h. et 12 h. 30.

MAURICE ROELANTS à l'Académie flamande de langue et de littérature

L'écrivain flamand Maurice Roelants, conservateur du domaine provincial de Gaasbeek, a été élu en qualité de membre de l'Académie flamande de langue et de littérature, en remplacement du professeur Muls, décédé.

Pour visiter l'hôtel de ville de Bruxelles

Pendant les mois de janvier et février, l'hôtel de ville de Bruxelles est ouvert aux visiteurs de 9 h. à 15 h., sans interruption, pendant la semaine, et de 9 h. à 12 h. les samedi et dimanche.

A CHARLES CORDIER le prix du Brabant de littérature française

Le concours de 1961 pour l'attribution des Prix du Brabant était réservé à la littérature dramatique.

Le jury se composait comme suit :

Président : M. Edgard Spaellant, membre de la Députation permanente;

Vice-Président : M. Maurice Malherbe, membre de la Députation permanente;

Membres : MM. Jules Hanse, René Bollen, Victor Franken, Joseph Baeyens, Maurits Breckx et Mme Louise Brunaut, conseillers provinciaux; MM. Armand Bernier, André Paris, Raymond Herremans et Herman Teirlinck, hommes de lettres;

Délégués des concurrents : M. Charles Mahieu et Marcel Coole;

Secrétaire : M. André Vercrusse.

La Députation permanente, entérinant les propositions qui lui ont été faites par le jury, a accordé le Prix du Brabant de littérature française à M. Charles Cordier, pour son œuvre « Sirène ». Le lauréat, né à Saint-Gilles le 14 juin 1909 et résidant à Louvain, est professeur d'athénée.

Cette œuvre est le récit de l'hallucination de deux gardiens de phare qui, par tempête, ont reçu la visite insolite d'une sirène et ne tardent pas à se chamailler parce qu'elle les séduit et les oppose. Elle disparaîtra aussi mystérieusement qu'elle est venue lorsqu'ils se seront mis d'accord pour partager ses laves.

Alternativement conte de lée et satire de mœurs, cette pièce connaît des moments de réelle intensité dramatique.

Pour la littérature flamande, le Prix du Brabant a été accordé à M. Jozef van Hoeck, pour son œuvre : « Appartement te huur ».

Le lauréat exerçant la profession de directeur commercial est né en 1922 à Turnhout et habite actuellement Keerbergen.

Sur proposition de la Commission provinciale de littérature, la Députation permanente a accordé, pour l'année 1961, des primes aux écrivains ci-après :

Marianne Stoumon, Jean De Meur, Hélène Beer, Hubert Dethier, Paul Van Herckenrode, Roger Limbourg, Annie Reniers.

De plus, une somme de 50.000 fr. a été consacrée à l'encouragement des revues littéraires ci-après :

« Le Thyre », « Marginales », « La Revue Nationale », « Phantomas », « Scarabée », « Audace », « Signor Si », « Eigen Schoon en de Brabander », « Tijdschrift van de Vrije Universiteit Brussel », « De Kunstmeridiaan », « De Maand », « Streven », « Kultuurleven ».

A GAMMERAGES

C'est bien le 28 janvier que nos lecteurs devront se rendre à Gammerrages s'ils sont amateurs de « Pauwelsbroodjes ». En effet, si le jour de la Conversion de saint Paul est le 25 janvier, l'administration communale a préféré retarder la manifestation jusqu'au dimanche suivant pour lui donner plus d'éclat.

A propos de l'Eglise de Maret et des vitraux d'Orp-le-Grand

Dans l'article que notre collaborateur Joseph Delmelle a consacré au pittoresque village d'Orp-le-Grand, en Hesbaya brabançonne, et que nous avons publié sous le titre « Des Monuments et des Sites », dans notre numéro 11, novembre 1961, il est signalé, par méprise, en page 41, qu'un assez vaste cimetière ceinture la petite église, sise au hameau de Marot.

En réalité, ce coquet sanctuaire, dont les origines remontent à 1780, jouxte directement la voie publique et, du moins de mémoire d'homme, n'a jamais été flanqué d'une nécropole.

Toujours à propos de l'église de Maret, M. Delmelle fait état de deux nouveaux vitraux qui ont été placés dans le chœur, à l'initiative du doyen d'Orp-le-Grand. De façon à prévenir toute équivoque ou interprétation erronée, cette mention nécessite quelques développements. Comme nous le confirme M. Delmelle, les vitraux dégradés ou brisés qui garnissaient les fenêtres de ce temple ont été réparés ou remplacés, il y a quelque deux ans, à l'occasion de la mise en application de mesures visant à la fois à la conservation et à la préservation de l'édifice. Ces travaux, qui comportaient également la réfection de la toiture, le remplacement des corniches, la peinture des murs intérieurs et le rafraîchissement des boiseries, ont été exécutés sous le contrôle personnel de l'abbé Simon, curé-doyen d'Orp.

Par contre, quatre nouveaux vitraux, posés tout récemment, ornent le chœur de l'église décanale Saint-Martin, à Orp-le-Grand, où les travaux de restauration intérieure se poursuivent sans désespérer.

Ces vitraux, non figuratifs, d'un modernisme assez accentué, avec le gris et l'orange comme couleurs dominantes, et qui tranchent hardiment sur les conceptions traditionnelles en matière d'art religieux, sont l'œuvre du maître verrier brugeois Michel Martens.

PERWEZ-LE-MARCHE

On nous écrit...

Des lecteurs ont bien voulu nous apporter la précision que nous demandions au sujet de la ferme sise près de la source de la Grande Gette. Nous les en remercions vivement.

M. W. van Billoen croit qu'il ne s'agit ni de Godave, ni de Gadafle. La ferme en question serait « La Gadave », située à l'intersection de la chaussée Brunehaut et du ruisseau de la Gadave (carte de la carte d'état-major au 1/40.000e et « Dictionnaire moderne des communes belges, 1955 »).

M. Walter Fostier, dont chacun connaît les étincelantes chroniques touristiques à la radio, résoud le problème avec une rare concision.

Le petit carton qu'il nous adresse porte tout simplement ces mots : « Gadafle : orthographe patoisante pour Gadave (lieu-dit et ferme). »

Nos vœux sont comblés. Merci.

toujours vivante,

peut être belle et valable

(Voyez début en page 27)

Le mal est sans doute né de l'emploi abusif de certains motus et locutions. N'avons-nous pas vu abattre, au sein de cet ilot cependant sacré, des immeubles anciens et à pignon sur rue par surcroît, dont le seul crime était la sobriété et la simplicité pourtant érigées en principes dans l'appel lancé en 1958 par la Ligue aux architectes belges ? Et n'assistons-nous pas à l'érection de véritables flics architecturaux sous prétexte qu'il faut faire « d'époque » ? Cette « époque », ce sera ici le XVIIe siècle, là le XVIIIe, uniquement parce que les immeubles voisins subsistant sont de ces âges-là ! Le beau sourire qu'auraient les Van Boghem, les Van Ruysbroek, les Van Pede, Pastorana, De Bruyne pour ne citer que quelques anciens maîtres d'œuvre bruxellois — à la lecture de ces prescriptions !

Non, je ne crois pas qu'un tel défi aux possibilités des architectes contemporains, qu'un tel travestissement de la vérité archéologique et la capitulation la plus intégrale devant le progrès et l'évolution puisse faire jurisprudence.

La Province de Brabant qui, dans son souci de conserver et de faire connaître les édifices historiques (sentez la nuance !) rend la vie à des immeubles anciens dans le plus pur respect de l'apport des siècles, aura bientôt l'occasion de montrer que l'architecture est toujours vivante et que, au même titre que tous les monuments et les ensembles urbains que l'on tient pour admirables, elle peut être belle et valable.

V. G. MARTINY,

Architecte en chef, Directeur du Service technique des Bâtiments de la Province de Brabant.

Lettre à un ami

(Voyez début en page 29)

Sans hésiter, il pénètre dans cet auguste édifice; il sait qu'il découvrira dans la Viescare, cette salle où nos ancêtres rendaient la justice, de magnifiques clés de poutre, œuvre du Brugeois Wauters van Inghen, qu'il s'abimera dans la contemplation de cette exceptionnelle maîtrise qui présida à l'exécution des sculptures; il sait qu'il succombera au charme envoûtant de la Salle du Conseil, dont la parfaite ordonnance n'a d'égale que l'étonnante sobriété; il sait que, sous les combles, face à cette ancre que nos pères forgèrent de leurs mains, il communiera intensément à la grandeur révolue de Damme. Averti du caractère volage de nos mères et de l'intransigeance de leurs maris qui ne badi- naient pas avec l'amour, il ne s'étonnera même pas en apercevant ici une ceinture de chasteté, là une pierre de justice que les imprudentes épouses surprises en flagrant délit d'adultère traînaient à travers la ville sous la garde vigilante de deux policiers incorruptibles.

Le charme peut se rompre. Grâce au talent de M. De Bock, grâce aussi au prestige des visions qu'il a glanées pour nous, désormais, nous savons, nous aussi, qu'à l'ombre de ces toits uniformément patinés, de ces rues désespérément désertes, bat toujours intensément le cœur d'une belle et noble cité.

Y. B.

NOS MOTS CROISÉS

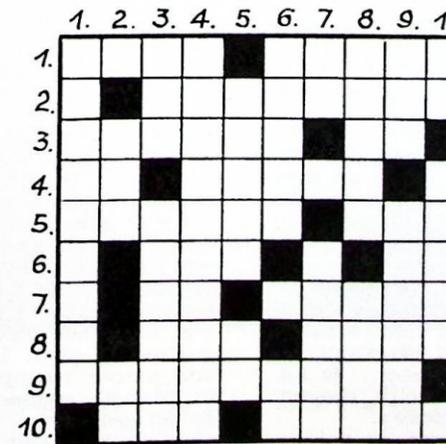
PROBLEME No 26

Horizontalement : 1. Ancien bourgmestre de Bruxelles. Autre ancien bourgmestre de Bruxelles. - 2. Hameau près de Wavre. - 3. Une des principales cultures du Brabant. Longe un canal. - 4. Abréviation sportive. Qui est de plusieurs couleurs mélangées. - 5. Nourrissait ton esprit de. Petite rivière du Brabant. - Soustrait. Possessif. 7. Me-

sure. Hameau brabançon sur la Thyle. - 8. En forme d'œuf. Existes. - 9. Commune du Brabant où l'on peut voir l'église Saint-Géry datant de 1956 et possédant un chandelier pascal du XVIIe siècle et une pierre tombale de 1515. - 10. Interjection. Commune du Brabant.

Verticalement : 1. Il fut bourgmestre d'une commune réunie à Bruxelles en 1921. - 2. Lieu-dit situé à l'extrême limite du Brabant, au-delà de Rebecq-Rognon. Pronom. - 3. Poème du moyen âge. Nom du beau château de Leeuw-Saint-Pierre. - 4. Qui accélèrent considérablement la dessiccation. - 5. Enfant de Hoeilaart, il est le promoteur de la culture du raisin en serres chaudes. Article arabe. - 6. Le patron, avec saint Sulpice, de la belle collégiale de Diest. Début d'ébriété. - 7. Pronom retourné. Nom d'une vieille ferme de Wavre qui semblerait avoir été édifée vers 50 après J.-C. - 8. Hameau du Brabant, près de Rotselaar. Montée d'une route. - 9. Un anglais. Nom de famille de l'épouse de Joseph Mommen, dont le père, Félix Mommen, créa le foyer d'art de la rue de la Charité, à Saint-Josse-ten-Node. - 10. Deux lettres de Ternat. Ecrivain belge qui a donné son nom à une rue d'Evere.

Pierre LAURENT.



CALENDRIER TOURISTIQUE ET FOLKLORIQUE

FEVRIER

- 2 LOUVAIN : Fête patronale de l'Université. Messe solennelle en la Collégiale Saint-Pierre. Cortège.

MARS

- LOUVAIN : Durant tout le mois : Pèlerinage à la chapelle de Saint-Joseph.
8 DIEST : Première grande foire aux chevaux et foire commerciale.
11 NIVELLES : Cortège carnavalesque.
25 BRUXELLES : Pèlerinage à saint Christophe. Bénédiction des véhicules devant l'église de la Chapelle (spécialement les autocars).

AVRIL

- 1 HAL : Cortège carnavalesque.
WAVRE : Idem.

- 15 ANDERLECHT : Concours du « Bouf Gras ».
HOEGAARDEN : Procession des « Douze Apôtres ».
SCHAERBEEK : Cortège carnavalesque.
23 BRAINE-L'ALLEUD : Cortège carnavalesque.
HAKENDOVER : Grande procession du « Divin Rédempteur ».
LEMBECQ : « Marche de Saint-Véron ».
28 Foire Internationale de Bruxelles.
DIEGEM : Pèlerinage à Ste Corneille.
29 GREZ-DOICEAU : Procession de cavaliers « Chevauchée de Saint-Georges ».
WATERMAEL-BOTTSFORT : Vers cette date : Floraison des cerisiers du Japon, pruniers et pommiers sur le Plateau des Trois Tilleuls (unique en Europe).

NOTULES

TRADITIONS POPULAIRES

NOTULES

Offrandes à saint Antoine

La tradition populaire a fait du... cochon un héros aussi réputé que saint Antoine lui-même, bien qu'on soit peu au courant de l'origine curieuse de l'amitié inséparable qui unissait le vieil anachorète de la Thébaïde à son singulier compagnon.

Jadis, le matin du 17 janvier, jour de fête de saint Antoine, on pouvait voir apporter par les fidèles, dans les églises du Brabant consacrées à ce saint, des têtes de cochon qui, à l'issue du service religieux, étaient vendues publiquement, par le clerc, au profit de l'église.

Il n'était pas rare que le donateur achetât ce qu'il avait lui-même offert en présent au saint protecteur, et que la même tête de cochon fût à plusieurs reprises offerte à l'église par les différents acheteurs, dont chacun était désireux d'obtenir la protection de saint Antoine pour la conservation de la santé de son bétail.

Les paysans trop pauvres pour offrir une tête de cochon, donnaient des poules, des canards et des pigeons...

La carte de visite

Une... corvée que l'on s'étonne de voir subsister de nos jours, c'est l'envoi à Pierre et à Paul d'une carte de visite chargée de leur porter, à l'aube d'une année, « tous nos vœux de bonheur ou nos meilleurs souhaits de prospérité ».

Nous employons à dessein le mot « corvée » parce qu'il émane de Mme de Girardin, femme d'esprit au cœur généreux, qui écrivit ces lignes amères à propos des étrennes : « Le jour du nouvel an est un jour de corvée où vos domestiques vous poursuivent comme des huissiers, où chaque souhait se paie, où chaque embrassement vous coûte ».

Moins coûteux, évidemment, que l'échange de petits cadeaux ou la remise d'une gratification à titre d'étrennes, l'usage de la carte de visite semble tyrannique à certaines personnes, qui déclarent in petto : « Ah ! si une telle pouvait m'oublier... je lui rendrais volontiers la pareille. Mais voilà, chacun a peur de commencer... et la fête continue ».

La carte de visite marque, évidemment, un point :

elle remplace la visite qui se faisait obligatoirement entre parents et amis, au siècle dernier.

Le jour de l'an, la plupart des Bruxellois de classe moyenne se mettaient — et ici pardonnez-nous une expression un peu vulgaire — « sur leur trente-et-un » et s'en allaient de grand matin présenter leurs meilleurs souhaits aux parents, aux patrons, aux amis...

Les déplacements se faisaient pour ainsi dire à pied — les gens possédant équipage n'effectuaient leurs visites que l'après-midi ! — alors qu'il gelait ferme et que les rues étaient enneigées.

C'est alors — nous sommes au XVIII^e siècle — que des âmes charitables parmi les classes aisées eurent la bonne idée de faire disposer, sur le trottoir de leur habitation, un buffet bien garni — petits pains fourrés et boissons chaudes — à la disposition gratuite des passants !

Comme toutes les bonnes choses ont une fin, cette excellente tradition a disparu... tuée peut-être par le passant lui-même.

La fête des fous

La fête des fous, adaptation plus ou moins chrétienne des anciennes saturnales, se célébrait dans presque toute l'Europe romane et teutonique et dépassait rarement, dans la règle, la période des Douze Nuits Enchantées (de la Noël à la Fête des Rois).

Rappelons en bref que, ce jour-là, le bas clergé élisait un pape ou un évêque des fous; on le conduisait à l'église au milieu de chants et de danses, on y parodiait les offices, l'évêque donnait un simulacre de bénédiction grotesque.

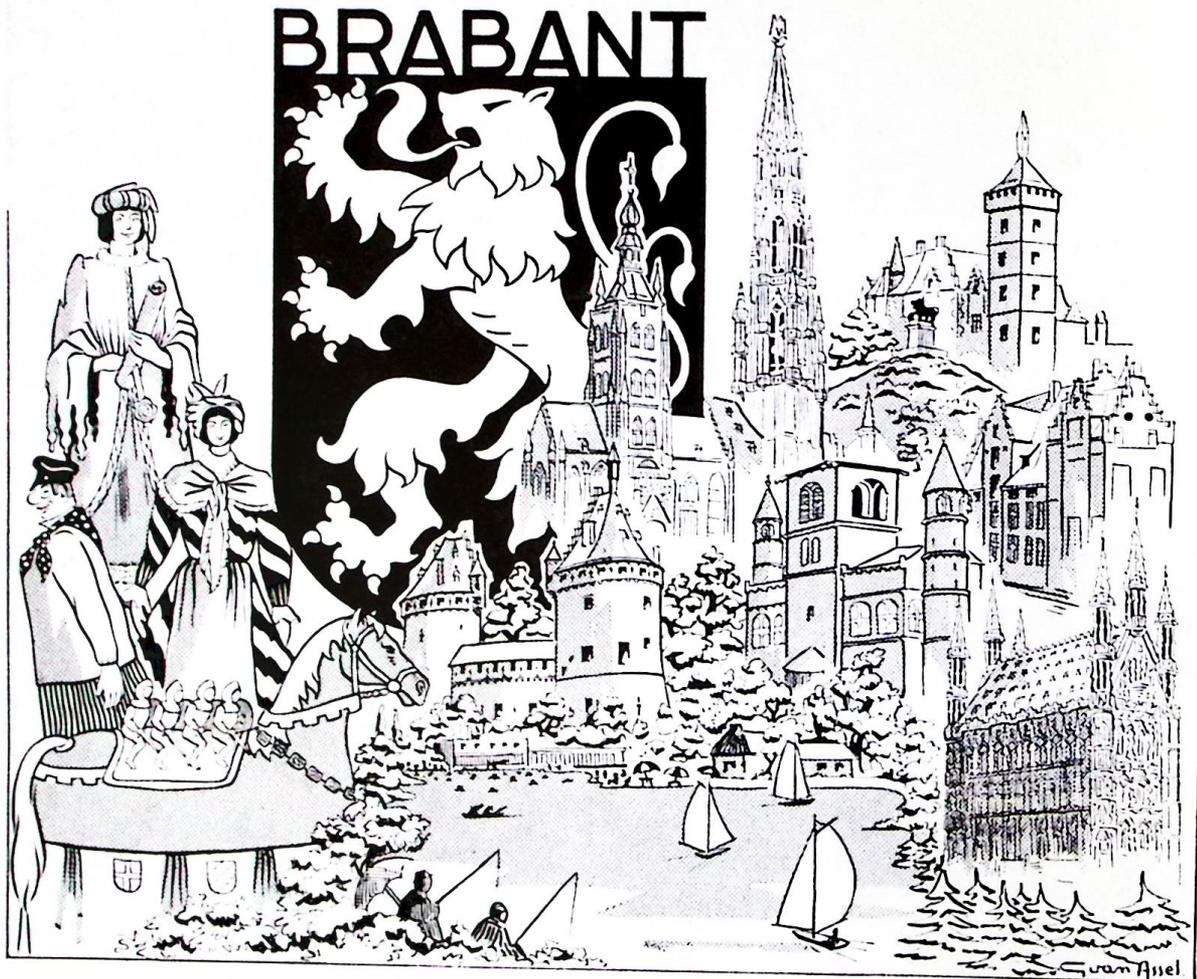
Un manuscrit flamand, intitulé « Anecdota Bruxellensia » relate une fête plaisante autant qu'étrange qui eut lieu en l'an 1551 à Bruxelles. Préparée par un certain Jean Colyns, peintre de son métier, qu'on désignait sous le sobriquet d'Oomken (mon oncle), elle réunissait tous les fous accourus de toutes les parties du pays. Le prince des Fous, Oomken, fit son entrée triomphale, puis tous les fous, réunis au Marché, commencèrent une procession religieuse se dirigeant vers l'église Sainte-Gudule. Le prince Oomken était voituré dans un petit chariot.



A GAMMERAGES (28 janvier) : la fière allure d'un représentant de saint Paul.

(Photo de Sutter)

Vous ne connaissez
pas
le



*Profitez des week-ends d'hiver pour
visiter le Brabant*

NOS 31 ITINERAIRES VOUS Y AIDERONT

*Vous pouvez vous les procurer à notre bureau d'accueil, 2, rue Saint-Jean, Bruxelles.
C.C.P. 3857.76 — Prix : 25 F (Membres de la Fédération touristique : 20 F).*